



MUNICIPAL  
**Gazette**  
 MUNICIPALE  
 DE—OF  
**Montreal**

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation of the City of Montreal  
 CANADA

Première année No. 11  
 First Year

18 Avril 1904  
 April

Les abonnements sont reçus chez  
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,  
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent  
 être adressées au directeur de  
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"  
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to  
 The City Treasurer of Montreal  
 City Hall

All other communications should be  
 addressed to the managing-editor of  
 "The Municipal Gazette"  
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240 •

Parait le lundi matin  
 Published every Monday  
 morning  
 Abonnements \$4 par an  
 Subscriptions \$4 a year  
 Payables d'avance  
 Payable in advance

**JUGEMENT DE LA COUR SUPREME**

LA CITÉ DE MONTREAL vs. LA COMPAGNIE DE  
 CHEMIN DE FER URBAIN DE MONTRÉAL.

Dans la Cour Suprême du Canada.

Vendredi, le 25ème jour de mars, A. D. 1904.

Présent : Le Très Honorable Sir Henri Elzéar Taschereau,  
 Chevalier, Juge-en-chef.

L'Honorable M. le Juge Girouard.  
 " " " Davies  
 " " " Killam.

(L'Honorable M. le Juge Nesbitt, étant absent, son jugement  
 fut lu par le Très Honorable Juge-en-chef, conformément  
 au Statut pourvu en pareil cas.)

Entre

LA CITÉ DE MONTRÉAL,

*Demanderesse*

*Appelante.*

Et

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER URBAIN DE  
 MONTRÉAL.

*Défenderesse*

*Intimée.*

L'appel ci-dessus du jugement de la Cour du Banc du Roi  
 pour la Province de Québec (En Appel) prononcé dans la cause  
 ci-dessus, le vingtième jour de janvier 1903, confirmant le juge-  
 ment de la Cour Supérieure pour la Province de Québec,  
 siégeant dans et pour le District de Montréal, rendu dans la  
 dite cause le 20 avril, 1900 ; après audition devant cette Cour,  
 le 29 février 1904, en présence des avocats tant de l'Appelante  
 que de l'Intimée, sur ce et après avoir ouï ce qui avait été allé-  
 gué par les avocats susdits, il plut à cette Cour de réserver cette  
 cause pour jugement, et ce jour, jugement étant prononcé,  
 ledit jugement de la Cour du Banc du Roi pour la Province de  
 Québec (En Appel) et ledit jugement de la Cour Supérieure  
 pour la Province de Québec, siégeant dans et pour le District  
 de Montréal devraient être renversés et mis de côté.

Et cette Cour procédant à rendre le jugement que ladite  
 Cour Supérieure pour la Province de Québec, siégeant dans et  
 pour le District de Montréal aurait dû rendre, a ordonné et  
 jugé en outre que ladite Intimée paye à ladite Appelante, la  
 somme de \$21,050.87, avec intérêt et dépens tel que demandé  
 dans la déclaration de l'Appelante.  
 Et la Cour a de plus ordonné et adjugé que ladite Intimée  
 paye à ladite Appelante les frais encourus par ladite Appelante  
 tant dans ladite Cour du Banc du Roi pour la Province de Qué-  
 bec (En Appel) que dans cette Cour. Desquels frais, distraits  
 à M.M. Ethier et Archambault, avocats de ladite Appelante.

E.-R. CAMERON,  
*Régistrare.*

8 AVRIL, 1904.

**JUDGMENT OF THE SUPREME COURT.**

THE CITY OF MONTREAL vs. THE MONTREAL STREET  
 RAILWAY COMPANY

In the Supreme Court of Canada

Friday the 25th day of March, A. D., 1904.

Present : The Right Honourable Sir Henri Elzéar Taschereau,  
 Knight, Chief Justice

The Honourable Mr. Justice Girouard

" " " Mr. Justice Davies.

" " " Mr. Justice Killam.

(The Honourable Mr. Justice Nesbitt being absent, his judg-  
 ment was announced by the Right Honourable the Chief  
 Justice, pursuant to the Statute in that behalf.)

Between

THE CITY OF MONTREAL,

*Plaintiff,*

*Appellant,*

And

THE MONTREAL STREET RAILWAY COMPANY,

*Defendant,*

*Respondent.*

The Appeal of the above named Appellant from the Judgment  
 of the Court of King's Bench for the Province of Quebec (Appeal  
 Side) pronounced in the above cause on the twentieth day of  
 January, in the year of our Lord, one thousand nine hundred  
 and three, affirming the judgment of the Superior Court for the  
 Province of Quebec, sitting in and for the District of Montreal,  
 rendered in the said cause on the twentieth day of April, in the  
 year of our Lord, one thousand nine hundred, having come on  
 to be heard before this Court on the twenty-ninth day of  
 February, in the year of our Lord one thousand nine hundred  
 and four, in the presence of Counsel as well for the Appellant  
 as the Respondent, whereupon and upon hearing what was  
 alleged by Counsel aforesaid, this Court was pleased to direct  
 that the said Appeal should stand over for Judgment, and the  
 same coming on this day for judgment, this Court did order  
 and adjudge that the said Appeal should be and the same was  
 allowed, that the said judgment of the Court of King's Bench  
 for the Province of Quebec (Appeal Side) and the said judgment  
 of the Superior Court for the Province of Quebec, sitting in and  
 for the District of Montreal, should be and the same were  
 reversed and set aside.

And this Court proceeding to render the Judgment which the  
 said Superior Court for the Province of Quebec sitting in and for  
 the District of Montreal should have rendered did further order  
 and adjudge that the said Respondent should and do pay to the  
 Appellant the sum of twenty-one thousand and fifty dollars and  
 eighty-seven cents, with interest and costs as prayed for in the  
 said Appellant's declaration.

And this Court did further order and adjudge that the said  
 Respondent should and do pay to the said Appellant the costs  
 incurred by the said Appellant as well in the said Court of  
 King's Bench for the Province of Quebec (Appeal Side) as in  
 this Court. The said costs distraits in favour of Messrs. Ethier  
 & Archambault, Attorneys for the said Appellants.

E. R. CAMERON,  
*Registrar.*

8th April, 1904.



# DELIBERATIONS

## COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 8 avril.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Sadler, Payette, Carter, Ekers, L.-A. Lapointe et DeSerres.

—Soumise une lettre de Madame McAllister relativement au partage de l'allocation à laquelle ont droit les héritiers de son mari, le contremaître McAllister.

Renvoyée aux avocats de la Ville.

—Soumise une application de M. Armand Picard, pour une position dans le service civique.

Deposée sur le bureau.

—Soumise une lettre de M. Charpentier, demandant de servir comme expert.

*Résolu:* D'autoriser les avocats de la Ville à employer M. Charpentier s'ils en ont besoin et s'ils le jugent compétent.

—Soumise une lettre de M. Mendoza Langlois demandant de servir comme expert.

*Résolu:* De déposer cette requête sur le bureau.

—Soumise une communication de la Chambre de Commerce relativement aux rôles de cotisation et aux expropriations.

*Résolu:* De déposer cette communication sur le bureau.

—Soumise une requête des Débardeurs demandant qu'une taxe soit imposée aux travailleurs demeurant en dehors de la Ville.

*Résolu:* De renvoyer cette requête à la Commission spéciale de Législation.

—Etant lue la communication du Conseil posant certaines questions au sujet des emprunts, il est

*Résolu:* De renvoyer cette communication au trésorier et au greffier de la Ville.

—Soumise une lettre de M. Chagnon demandant le paiement de son compte.

*Résolu:* De renvoyer cette lettre à la sous-commission composée de MM. les échevins Vallières et Lapointe et du trésorier de la Ville.

—Soumise une lettre de M. Adhémar.

*Résolu:* De renvoyer cette lettre à la sous-commission, composée de MM. les échevins Vallières et Lapointe et du trésorier de la Ville.

—Soumis, par les avocats de la Ville, un relevé des causes inscrites depuis le 7 jusqu'au 22 avril.

*Résolu:* De déposer cette communication sur le bureau.

—MM. Marin et MacKay demandent de recevoir gratuitement *La Gazette Municipale*.

*Résolu:* Que cette requête ne peut pas être accordée.

—Soumise une lettre de la Banque de Montréal relativement à l'affaire Hamel.

*Résolu:* De renvoyer cette lettre aux avocats de la Ville, avec prière de s'entendre avec MM. Robb, Dufresne et les autres employés intéressés, et que M. Charles-B. Lacasse sert d'inspecteur à M. Bienvenu, le préposé au revenu, et démontrant l'avantage de l'autoriser (M. Lacasse) à recueillir de mois en mois ces montants et de tenir à l'Hôtel de Ville un état de ces perceptions, il est

*Résolu:* De souscrire à ce rapport.

—M. Drouin rapporte qu'il ne lui a pas été possible de retrouver le peintre qui a soumissionné l'ouvrage du bureau du trésorier.

*Résolu:* De déposer ce rapport sur le bureau.

—Le trésorier de la Ville représentant qu'il lui est impossible de percevoir autrement qu'à domicile les montants promis par les parents des aliénés pour l'entretien de ces personnes dans les asiles, et que M. Charles-B. Lacasse sert d'inspecteur à M. Bienvenu, le préposé au revenu, et démontrant l'avantage de l'autoriser (M. Lacasse) à recueillir de mois en mois ces montants et de tenir à l'Hôtel de Ville un état de ces perceptions, il est

*Résolu:* De se rendre à cette suggestion.

—Lu un rapport de la sous-commission de la *Gazette Municipale*, contenant les réponses aux questions posées par M. l'échevin Chaussé au Conseil, concernant M. Clifford Smith.

*Résolu:* De souscrire et faire rapport au Conseil.

—Lu le rapport de la sous-commission des Réclamations, du 7 avril, recommandant le paiement de certains comptes au montant de \$4,029.70, et d'en rejeter d'autres.

*Résolu:* De recommander l'adoption de ce rapport.

—Soumise une lettre des avocats de la Ville recommandant de retenir les services de M. Saint-Georges comme expert.

*Résolu:* De prier les avocats de la Ville et le président de

## FINANCE COMMITTEE

Report of meeting, held the 8th April.

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Payette, Carter, Ekers, L. A. Lapointe and DeSerres.

—Read a letter from Mrs. McAllister, in connection with the distribution of the money to which the heirs of her late husband foreman, are entitled.

The same is referred to the City Attorneys.

—Read an application for a situation from Armand Picard.

*Resolved:* To lay the same on the table.

—Read a letter from Mr. Charpentier asking to be employed as expert.

*Resolved:* To authorize the City Attorneys to employ him if they think proper and necessary.

—Read a letter from M. Mendoza Langlois, asking to be employed as expert.

*Resolved:* To lay the same on table.

—Submitted resolution of the Chambre de Commerce, concerning roll of assessment and expropriations.

*Resolved:* To lay the same on the table.

—Read a petition from the Longshoremen asking that a tax be imposed upon labourers living outside of the City.

*Resolved:* To refer it to the Charter Committee.

—The resolution of Council asking for answers to certain questions in connection with loans being read, it was

*Resolved:* To refer them to the City Treasurer and City Clerk.

—Read a letter from M. Chagnon, asking for payment of account.

*Resolved:* To refer it to Sub-Committee on claims.

—Read a letter from M. Adhémar.

*Resolved:* To refer the same to the Sub-Committee, composed of MM. Vallières, L. A. Lapointe and City Treasurer.

—Submitted by the City Attorneys a statement of cases inscribed from the 7th to the 22nd of April.

*Resolved:* To lay the same on the table.

—MM. Marin & MacKay apply to receive gratuitously the *Municipal Gazette*.

*Resolved:* That the demand cannot be granted.

—Read a letter from the Bank of Montreal about the Hamel affair.

*Resolved:* To refer the same to the City Attorneys, and to ask them to see Messrs. Robb and Dufresne and other officers connected with that affair, in order to agree with them about the sworn declaration which they could make.

—Read a report of the Sub-Committee on Printing, recommending the purchase of a typewriter, at a cost of \$140.

*Resolved:* To concur.

—M. Drouin reported that he had been unable to find the painter who made a tender for the work in the City Treasurer's office.

*Resolved:* To lay the same on the table.

—The City Treasurer having represented that it was possible to collect the amounts promised by relatives of paupers committed to the Insane Asylums without personal visitation at their homes, and that as Charles B. Lacasse, now acting as inspector of all such cases, under M. Bienvenu, it would be well, if he were authorized to collect these dues from month to month, and account for them at the City Hall, it was

*Resolved:* To concur.

—Read a report of the Sub-Committee on *Municipal Gazette*, containing the answers to the questions put in the Council by Ald. Chaussé about M. Clifford Smith.

*Resolved:* To concur and report to Council.

—Read a report of the Sub-Committee on Claims of 7th April, recommending to settle certain claims, amounting to \$4,029.70, and to reject other claims.

*Resolved:* To recommend concurrence.

—Read an opinion of the City Attorneys, recommending to retain the services of Mr. St. George as expert.

*Resolved:* To ask the City Attorneys and the Chairman of



cette Commission de voir M. Saint-Georges au sujet du salaire qu'il entend demander.

—Lue une lettre de la Commission d'Hygiène et des Statistiques demandant un crédit de \$2,000 pour payer des comptes échus et continuer sa campagne contre la variole.

*Résolu:* De souscrire, l'argent devant être pris sur les fonds de réserve.

—Soumise une autre lettre de la Commission d'Hygiène et des Statistiques demandant \$200 pour l'entretien de l'Hôpital Civique.

*Résolu:* De recommander l'adoption de ce rapport, l'argent demandé devant être pris sur les fonds de réserve.

—Lu un projet de rapport recommandant la confection d'un rôle supplémentaire pour l'expropriation de la rue Notre-Dame Ouest.

*Résolu:* De déposer ce projet de rapport sur le bureau.

—Soumis deux rapports de la Commission de la Voirie, concernant les expropriations annuelles de 1903, et aussi les rapports des cotiseurs nommés pour évaluer les propriétés à être expropriées.

*Résolu:* De souscrire à ces rapports, et de prier les avocats de la Ville de faire et d'aviser à faire ce qui est requis pour rendre ces rapports effectifs.

—La Commission d'Hygiène et des Statistiques soumet un rapport demandant un crédit de \$48 pour défrayer le loyer d'un piano dont se servent la surintendante et les infirmières des hôpitaux civiques.

*Résolu:* De souscrire à ce rapport, le montant réclamé devant être pris sur les fonds de Contingent Général.

*Résolu:* Que tous travaux qui devront être exécutés dans l'Hôtel de Ville soient adjugés par soumissions, lesquelles devront être sujettes à l'examen de cette Commission.

—Lu un rapport de la sous-commission des Assurances recommandant que toutes les bâtisses civiques soient assurées selon ses recommandations, à l'exception de l'Hôtel de Ville.

*Résolu:* De demander des soumissions à cette fin.

—Le trésorier de la Ville fit rapport qu'une débenture temporaire, (No 1160), au montant de \$92,192, échue le 1er avril 1900 (No 1161) échue à la même date a été renouvelée au taux de 4½%, à demande de dix jours.

—Il est alors proposé et *Résolu:* Que le secrétaire des expropriations soit prié de voir les avocats de la Ville au sujet de la procédure à suivre pour la vente des propriétés, dans certains cas d'expropriation, et aussi pour autoriser la Ville à faire l'acquisition de la propriété Préfontaine.

—Les soumissions du prêt de \$476,600 sont ouvertes et donnent le résultat suivant:

Soumissionnaires	Valeur au pair	Taux	Produits
N. W. Harris & Cie. intérêt payable à New-York.	476,600	\$100,625	\$479,578.75
Banque d'Epargnes.	476,600	100.2517	477,800.00
Merchants Bank of Canada.	476,600	100.1/8	477,195.75
E. H. Gay & Cie.	476,600	100.10	477,076.60
Dominion Securities	476,600	98.05	467,306.30
Hanson Bros.	476,600	98.01	467,116.66
R. Wilson-Smith	150,000	101.1-16	151,593.75
National Trust Co.	100,000	100.05	100,050.00
A. P. Christmas	25,000	98.75	24,687.50
Mount Royal Cemetery	25,000	101.25	25,312.50
SAINTE-CUNÉ- GONDE, WESTMOUNT.			
Banque d'Epargnes.	99,500	98.05	97,560.00
Dominion Securities.	99,500	96.01	95,529.95

*Résolu:* De différer l'examen de ces soumissions à lundi prochain, à deux heures.

Il est aussi *Résolu:* De prier Maître Archambault, l'un des avocats de la Ville, d'assister à la prochaine assemblée de la Commission.

Ajournement.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

this committee to interview M. St. George about the remuneration which he intends to get.

—Read a report of the Hygiene and Statistics Committee for \$2,000 to pay outstanding accounts and continue measures against small pox.

*Resolved:* To concur, the money to be taken out of the Reserve.

—Submitted another report of the Hygiene and Statistics Committee asking for \$200 to maintain Civic Hospital service.

*Resolved:* To recommend concurrence, the money to be taken out of the Reserve.

—Read a draft of report, recommending to prepare a supplementary roll for Notre-Dame street expropriation.

*Resolved:* Lay the same before Council.

—Submitted two reports of the Road Committee, concerning the annual expropriations of 1903, and also the reports of the assessors appointed to value the properties to be expropriated.

*Resolved:* To concur and to ask the City Attorneys to do and advise what necessary to give effect to said reports.

—Read a report of the Hygiene and Statistics Committee, asking for an appropriation of \$48 to pay the rent of a piano, used by the Lady Superintendent and nurses of civic hospitals.

*Resolved:* To concur, the amount to be taken out of the General Contingent.

—It was then moved by Ald. N. Lapointe, and *Resolved:* That all works to be made in the City Hall be subject to tenders and submitted to this Committee.

—Read a report of the Sub-Committee on Finance, recommending that all the civic buildings be insured, according to its recommendations with the exception of the City Hall.

*Resolved:* To ask for tenders in this connection.

—The Treasurer reported that a temporary bond No. 1160 for \$92,192 which matured on the 1st. April, had been retired and another for \$100,000, No. 1161, which matured same date, had been renewed, subject to 10 days call, at 4½%.

It was then moved and

*Resolved:* That the Secretary of expropriations be instructed to see the City Attorneys about the procedure to be adopted to sell the properties in certain cases of expropriations, and to authorize the City to buy the Préfontaine property.

—The tenders for the loan of \$476,600 were then opened with the following result:

Tenderer.	Par Value.	Rate.	Proceeds.
N. W. Harris & Co., Int. payable in New York	\$476,600	\$100,625	\$479,578.75
Savings Bank	476,600	100.2517	477,800.00
Merchants of Canada (Bank)	476,600	100.1/8	477,195.75
E. H. Gay & Co.	476,600	100.10	477,076.60
Dominion Securities	476,600	98.05	467,306.30
Hanson Bros.	476,600	98.00	467,115.66
R. Wilson-Smith	150,000	101.1-16	151,593.75
National Trust Co.	100,000	100.05	100,050.00
A. P. Christmas	25,000	98.75	24,687.50
Mount Royal Cemetery	25,000	101.25	25,312.50
ST. HENRY, ST. CUNEGONDE & WESTMOUNT.			
Savings Bank	99,500	98.05	97,560.00
Dominion Securities.	99,500	96.01	95,529.95

*Resolved:* That the question be deferred to Monday next, at three o'clock.

*Resolved:* That Mr. Archambault, one of the City Attorneys be asked to appear before the Council at its next meeting.

Adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.



Compte rendu de l'assemblée du 11 avril (Assemblée ajournée)

Report of adjourned meeting, held the 11th April.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Ekers, Lapointe, Carter, Payette et DeSerres.

Present: Ald. Vallières, chairman, Ekers, Lapointe, Carter, Payette and DeSerres.

—La question des emprunts, étant de nouveau prise en considération, il est proposé par M. l'échevin Carter:

—The loan question being again taken up, it was moved by Ald. Carter:

"Que la soumission de M. Harris soit rejetée, vu qu'elle n'est pas conforme aux demandes de soumissions, relativement à l'endroit où les intérêts devaient être payés."

"That the tender of Mr. Harris be rejected, because it was not in accordance with the advertisement for tenders, regarding the place where interest would be payable.

Et le vote étant pris, il s'émet comme suit:

The vote was taken as follows:

Pour: Carter, DeSerres, Payette et Lapointe.

Yeas: Carter, DeSerres, Payette and Lapointe.

Contre: Ekers.

Nays: Ekers.

Et la motion de M. l'échevin Carter est déclarée adoptée.

Ald. Carter's motion was declared carried.

Il est alors proposé par M. l'échevin Payette:

It was then proposed by Ald. Payette:

"Que les soumissions les plus hautes pour l'emprunt de \$476,600, faites conformément à la demande de soumissions, soient acceptées, savoir: \$25,000 de la Mount Royal Cemetery, \$150,000 de M. R. W. Smith et la balance de \$301,600 de la Banque d'Épargnes."

"That the highest tenders for the \$476,600 loan, sent in and made in accordance with the call for tenders, be accepted, to wit: \$25,000 to the Montreal Mount-Royal Cemetery Co., \$150,000 to Mr. R. W. Smith, and the remainder \$301,600, to the Savings Bank."

Et le vote étant pris, il s'émet comme suit:

The vote was taken as follows:

Pour (la motion): Carter, Lapointe, DeSerres et Payette.

Yeas (for motion) Carter, Lapointe, DeSerres and Payette.

Contre: Ekers.

Nays: Ekers.

Et la motion est déclarée adoptée.

The motion was declared carried.

Et il est de plus

It was furthermore

Résolu: Que les offres pour les bons de Saint-Henri, Sainte-Cunégonde et Westmount soient refusées, vu qu'elles sont au-dessous du pair.

Resolved: That the offers for bonds of St. Henry, St. Cunégonde and Westmount, be refused, inasmuch as they were below par; but the Savings Bank which was the highest tender for said bonds, having requested to modify its first offer so as to bid at par for said bonds or obligations, with the interest accrued, it was

Mais la Banque d'Épargnes, qui était la plus haute soumissionnaire pour lesdits bons, ayant demandé de modifier la première offre afin d'offrir le pair pour lesdits bons ou obligations, avec les intérêts accrus, il est

Resolved: To recommend to Council the acceptance of said offer.

Résolu: De recommander au Conseil d'accepter cette offre. Ajournement.

Adjourned.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 11 avril

Report of special meeting, held the 11th April.

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Duquette, Wilson, Proulx, Walsh et Sauvageau.

Present: Aldermen Robertson, chairman, Duquette, Wilson, Proulx, Walsh and Sauvageau.

—Soumise une lettre de M. F. L. Morrisey, gérant de la "Union Assurance Society" prétendant que le Département des Incendies favorise les affaires d'un certain expert en réclamations d'assurances.

Submitted and read a letter from Mr. T. L. Morrisey, manager of the Union Assurance Society, in which he alleges the Fire Department is being used for the purpose of pushing the trade of a certain fire claim expert.

—Les soumissions suivantes sont ouvertes pour les réparations requises à la voiture d'échelles No. 8.

Referred to the Chief for a report. The following tenders for repairs to No 8 ladder were then opened:

	Vis.
St Lawrence Waggon Co.	\$825
St Lawrence Waggon Co.	1,200
N. E. Seagrave	750
do	2,750
do	4,000
B. Ledoux Carriage Co.	840

	Screws.
St Lawrence Waggon Co	1200
St Lawrence Waggon Co	1200
N. E. Seagrave	750
do	2750
do	4000
B. Ledoux Carriage Co.	840

Question différée.

Consideration deferred.

—Le chef des pompiers soumet son rapport annuel pour 1903, et l'impression de ce rapport est ordonnée.

—The Chief submitted his annual report for 1903 and it was ordered to be printed.

—Le surintendant du service des alarmes rapporte qu'il a placé des avertisseurs privés dans la Banque de Montréal, rue Saint-Jacques, et au Monastère des Franciscains, rue Dorchester, aux dépens des propriétaires de ces établissements.

—The Fire Alarm Superintendent reported the placing of private fire alarm boxes in the Bank of Montreal, St James street, and in the Franciscan Monastery, Dorchester street, which were paid for by said parties.

—M. David R. Brown, architecte, attire l'attention de la Commission sur la contradiction qui se remarque entre les clauses A et B de la section 97 du règlement concernant les bâtiments.

—Mr. David R. Bourassa, architect, wrote calling attention to the conflicting character of clauses A and B of section 97 of the Building By-Law.

Renvoyée à l'inspecteur des édifices avec prière de préparer, s'il le juge à propos, un amendement au dit règlement.

Referred to the Building Inspector with instructions to prepare an amendment to the by-law, if after examination he finds it necessary.

Ajournement.

Adjourned.

L.-A. D'AMOUR,  
Secrétaire.

L. A. D'AMOUR,  
Secretary.



**CONSEIL MUNICIPAL**

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du lundi 11 avril.  
(D'après les minutes du Conseil, Vol. 166, Page 32.)

M. l'échevin L.-A. Lavallée, maire suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.  
Sont présents : MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson Clearihue, Levy, Dag-nais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Wilson, (L. A.), Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, Lapointe, (N.), Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette.

**PETITIONS, Etc.**

1. De la "Northern Life Assurance Co." informant le Conseil qu'elle fermera son bureau de Montréal au 1er mai.
2. Du "Builders Exchange" demandant que cette institution soit reconnue dans les questions d'arbitrage.
3. De l'Association des médecins demandant à la Ville de lui accorder une réception.  
Renvoyées à la Commission des Finances.
4. De la "Lord's Day Alliance" et de citoyens demandant que soit révoqué le règlement 281.  
Renvoyée à la Commission de Police.
5. De la "Queen's Hotel Co." au sujet d'une construction temporaire rue Windsor.
6. De MM. H. Richer, F.-X. Brisebois et R. Brunet demandant l'autorisation d'ouvrir des cours à bois ; de M. J. L. Comtois pour l'installation d'une machine à vapeur ; de la Toilet Laundry Co., pour la construction d'une écurie.  
Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.
7. De la "Montreal Industrial Exposition" demandant une subvention de \$10,000 et la désignation d'un site convenable.
8. De la musique des "Royal Scots" offrant de donner des concerts gratuits dans certains parcs publics.  
Renvoyées à la Commission des Parcs et Traverses.
6. De contribuables demandant que soit réparé le bain d'Hoche-la-ga.  
Renvoyée à la Commission d'Hygiène et des Statistiques.
10. De gérants d'hôtels demandant que soit abolie la taxe imposée sur les chasseurs (runners).
1. De la "Petrie Manufacturing Co." de Guelph, demandant un bonus.
1. De l'Union des Charpentiers protestant contre le prolongement du terme d'office des échevins.
13. De l'Association des Epiciers demandant que soit aboli le colportage.  
Déposées sur le bureau.
14. A la demande de M. l'échevin Couture, la Commission des Incendies et de l'Éclairage est priée de répondre aux questions suivantes :  
(1) Dans le cours du mois de janvier 1904, a-t-on admis, dans la brigade des pompiers, des hommes qui n'avaient pas la taille réglementaire ?  
(2) Si oui, quelles sont ces nouvelles recrues ; qui a proposé leur admission ; à quelle date et grâce à quelle influence ont-elles été admises dans la brigade ?

**ACTES.**

15. Quittances de la Ville à (1) Hormisdas Courtois, (2) à Désiré Bertrand.  
Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est  
*Résolu* : Que cesdites quittances soient approuvées et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à les signer au nom de la Ville.
16. Contrat passé entre la Ville et Granger Frères pour la fourniture de livres.  
Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est  
*Résolu* : Que ledit contrat soit approuvé et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.
17. Convention passée entre la Ville et l'Institut Vaccinal de Montréal.  
M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin STEARNS, propose : Que ladite convention soit approuvée et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à la signer au nom de la Ville.  
Cette proposition, étant soumise aux voix, est emportée sur division (MM. les échevins Saint-Denis, Clearihue et Bastien dissidents) et il est  
*Résolu* : En conséquence.

**CITY COUNCIL**

Report of monthly meeting held the 11th April.  
(According to the minutes of Council, Vol 166, Page 32)

Present : Ald. L. A. Lavallée, acting Mayor in the chair Ald. Vallières Larivière St Denis Robertson, Clearihue, Levy Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery Wilson, haussé, Lapointe L. A.), Bumbray, Ricard, Carter, Walsh Nelson, Sauvageau, Lapointe (N.), Stearns, Payette, Lemay, Couture Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette.

**PETITIONS.**

1. From Northern Life Assurance Co., informing Council that they will close their office in Montreal on May 1st.
2. From Builders Exchange asking that their status be recognized in matters of arbitration
3. From Association of doctors asking that they be granted a reception by the City.  
Referred to Finance Committee.
4. From Lord's Day Alliance and citizens asking that by law No. 281 be repealed.  
Referred to Police Committee.
5. From Queen's Hotel re temporary structure on Windsor street.
6. From H. Richer, F. X. Brisebois and R. Brunet to open wood-yards ; J. L. Comtois, to erect a steam engine ; Toilet Laundry Co., to erect a stable  
Referred to Fire and Light Committee.
7. From Montreal Industrial Exposition, for a grant of \$10,000. and a suitable site.
8. From Royal Scots band, offering to give free concerts in certain public squares  
Referred to Parks and Amusements Committee.
9. From ratepayers, asking that Hoche-la-ga bath be repaired.  
Referred to Hygiene and Statistics Committee.
10. From hotel keepers, asking that tax on "runners" be abolished.
11. From Petrie Manufacturing Co., of Guelph, for a bonus.
12. From Union des Charpentiers, against increased term of aldermen.
13. From Grocers' Association, asking that pedling be abolished.  
Laid on the table.
14. At the request of Ald. Couture, the Fire and Light Committee were requested to reply to the following questions :  
(1) If in the course of January, 1904, men who did not have the required height were admitted in the brigade ?  
(2) If so, what are their names ? Who proposed their admission ? Through whose influence were they admitted and at what date ?

**DEEDS.**

15. Quittance by City to (1) Hormisdas Courtois, (2) Desiré Bertrand.  
On motion of Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was  
*Resolved* : That the same be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.
16. Contract between City and Granger Frères for the supply of books.  
On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. PAYETTE, it was  
*Resolved* : That the same be approved of.
17. Convention between City and l'Institut Vaccinal de Montréal.  
Moved by Ald. DAGENAI, seconded by Ald. STEARNS :  
That the same be approved of, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.



AVIS DE MOTIONS.

- 18. De M. l'échevin Hébert : au sujet de la construction d'un nouvel hôtel des post. s.
- 18. De M. l'échevin Chaussé : pour amender le règlement portant le No. 299, concernant le p-in.
- 20. De M. l'échevin Paquin : pour amender le règlement portant le No. 301, concernant les " timbres de commerce."

RAPPORTS.

21. De la Commission des Finances recommandant comme suit l'acceptation de certaines soumissions aux prêts de \$476,600 et de \$99,500 :

" La Commission des Finances rapporte respectueusement qu'en réponse aux annonces elle a reçu les soumissions attachées aux présentes pour les prêts de \$476,600 et de \$99,500, et elle recommande respectueusement l'acceptation des suivantes :

Mount Royal Cemetery Co. ...	\$ 25,000 à 101.25	... 25,312 50.
R. Wilson Smith, .....	\$150,000 à 101 1/16.	151,593.75.
Banque d'Epargnes de la Cité et du District.....	\$301,600 à 100.25/17...	302,359 75

" Votre Commission ne recommande aucune soumission pour les \$99,500 de débetures de Sainte-Cunégonde, Saint-Henri et Westmount parce les offres des soumissionnaires sont au-dessous du pair ; mais la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, qui est la plus haute soumissionnaire pour ces débetures, ayant subséquemment exprimé son consentement à prendre ces débetures au pair avec les intérêts accrus, votre Commission recommande respectueusement l'acceptation de cette offre

(Signé) S.-D. VALLIÈRES.  
 " L. PAYETTE.  
 " C. B. CARTER.  
 " G. DESERRÉS."

M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin CARTER,

Propose : Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin EKBERS, appuyé par M. l'échevin SADLER, propose en

Amendement : Que ledit rapport soit amendé par le remplacement des mots " N.-W. Harris & Cie, \$303,485 " par les mots " La Banque d'Epargnes de la Cité et du District, \$302,359", et par la prévision que l'offre de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District soit acceptée pour le montant de \$99,500, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Un débat s'engageant, M. l'échevin HEBERT demande le vote sur la question préalable

La proposition de M. l'échevin Hébert est rejetée sur division.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin SADLER, propose en

Sous-amendement : Que le rapport qui est maintenant devant le Conseil soit retourné à la Commission des Finances pour plus ample examen et que soient présentés deux rapports distincts sur les offres des deux prêts de \$476,600 et de \$99,500.

Ledit sous-amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage :

Pour.—Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Bumbray, Walsh, Nelson et Stearns—11

Contre.—Vallièes, Larivière, Saint-Denis, Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Ricard, Carter, Sauvageau, N Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette—23.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

L'amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage :

Pour.—Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Bumbray, Walsh, Nelson et Stearns—11.

Contre.—Vallièes, Larivière, Saint-Denis, Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Ricard, Carter, Sauvageau, N Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette—23.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La motion principale, étant soumise aux voix, est emportée et il est

Résolu : En conséquence.

22. De la Commission des Finances recommandant le règlement des certaines réclamations s'élevant à \$4,09.70.

23. De la Commission des Finances recommandant l'adjudication d'un contrat à M. T.-C. Charlebois pour la fourniture des numéros de licences.

24. De la Commission des Finances recommandant la prépa-

MOTIONS.

- 18. By Ald. Hebert re constructi n of a new post office.
- 19. By Ald. Chaussé, to amend by-l w No 249 re bread.
- 20. By Ald. Paquin, to amend by-law No 301 re trading stamps.

REPORTS.

21. From Finance Committee, the following report to accept certain tenders for loans of \$476,600 and \$99,500.

" The Finance Committee respectfully report that in answer to advertisement they have received the accompanying tenders for the loans of \$476,600 and \$99,500, and would respectfully recommend the acceptance of the following :—

Mount Royal Cemetery Co....	\$ 25,000 at 101.25	— 25,312.50
R. Wilson Smith.....	150 000 at 101.1/16	—151,593.75
City & District Sav. Bank....	301,600 at 100 25/17—	302,359 13

" Your Committee declined to entertain any of the offers for the \$99,500 of the bonds of St. Cunégonde, St. Henri and Westmount as these were under par, but the City and District Bank which was the higher tenderer for said bonds having subsequently expressed their willingness to take them at par and accrued interest would respectfully recommend its acceptance.

(Signed) S. D. VALLIÈRES,  
 L. PAYETTE,  
 C. B. CARTER,  
 G. DESERRÉS."

Moved by Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. CARTER. That said report be received and adopted. Moved in amendment by Ald. EKBERS, seconded by Ald. SADLER :

That said report be amended by substituting the words " N. W. Harris & Co., \$303,485 " for the words : " City and District Savings Bank, \$302,359 " and by providing that the offer of the City and District Savings Bank be accepted for the amount of \$99,500, and that so amended, said report be adopted.

And a debate arising.

Ald HÉBERT asked that the previous question be now put.

Lost on division.

And a further debate arising :

Moved in sub-amendment by Ald. DAGENAI, seconded by Ald. SADLER : That the report now before the Council be referred back to the Finance Committee for further examination and report in separate form upon the offers for the two amounts of \$476,600 and \$99,500.

Said sub-amendment being put, the Council divided.

Yeas.—Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Bumbray, Walsh, Nelson and Stearns—11

Nays.—Vallièes, Larivière, St-Denis, Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé, Lapointe, L. A., Ricard, Carter, Sauvageau, Lapointe, N., Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette—23

So it passed in the negative.

The amendment being put, Council divided :

Yeas.—Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Bumbray, Walsh, Nelson and Stearns 11.

Nays.—Vallièes, Larivière, St-Denis, Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé, Lapointe, L. A., Ricard, Carter, Sauvageau, Lapointe, N., Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette. 23.

So it passed in the negative

The main motion being put, it was carried, and

Resolved : Accordingly

22. From Finance Committee to settle claims amounting to \$4029.70.

23. From Finance Committee, to award contract for license numbers to C. T. Charlebois.

24. From Finance Committee to prepare supplementary roll for Notre Dame Street West expropriation.



ration d'un rôle supplémentaire pour l'expropriation de la rue Notre-Dame-Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est

*Résolu* : Que lesdits rapports soient adoptés.

25. De la Commission des Finances répondant aux questions posées par M. l'échevin CHAUSSÉ au sujet de LA GAZETTE MUNICIPALE.

Question différée.

25. De la Commission des Finances souscrivant, mais seulement pour un montant de \$5,000, au rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$20,000 pour l'enlèvement de la neige.

27. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie recommandant l'exécution des expropriations annuelles de 1903.

Sur proposition de l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin LARIVIÈRE, il est

*Résolu* : Que lesdits rapports soient adoptés.

28. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$225 pour payer un quart du salaire des gardiens de la traverse de la rue Dominion.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin LARIVIÈRE, il est

*Résolu* : Que ledit rapport soit adopté (M. l'échevin Clearihue dissident).

29. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui recommande de payer \$1,000 aux héritiers de feu le pompier Enright.

Question différée.

Le maire suppléant s'éloignant de la salle du Conseil, M<sup>r</sup> l'échevin LAPOINTE prend place au fauteuil de la présidence.

30. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et des Statistiques qui demande un crédit de \$48 pour payer le loyer d'un piano servant aux infirmières de l'hôpital civique.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin DAGENAI, il est

*Résolu* : Que ledit rapport soit adopté (MM. les échevins Clearihue et Hébert dissidents).

31. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et des Statistiques qui demande un crédit de \$2,000 pour l'expropriation de la varole.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin DAGENAI, il est

*Résolu* : Que lesdits rapports soient adoptés.

33. De la Commission de la Voirie recommandant au Conseil d'approuver le contrat suivant passé entre la Ville et la Cie du Pacifique Canadien au sujet de la construction d'un tunnel au haut de la rue Saint-Denis :

"Cette convention faite ce onzième jour de février, mil neuf cent quatre, entre la Ville de Montréal, corps politique et incorporé, agissant, à l'effet des présentes, par l'entremise de Son Honneur le Maire de Montréal et du Greffier de ladite Ville, d'une part (ci-après appelée "la Ville") et la "Canadian Pacific Railway Company of Canada," du même lieu, partie d'autre part (ci-après appelée "Compagnie de chemin de fer") atteste :

"Attendu que la Ville de Montréal est à construire un tunnel sur la rue Saint-Denis sur laquelle est établie la voie de ladite Compagnie de chemin de fer pour la circulation de ses voitures, et

"Attendu que ladite Compagnie de chemin de fer s'est engagée à contribuer au coût de la construction dudit tunnel

"Il est en conséquence convenu entre lesdites parties, leurs successeurs et ayants-cause, comme suit :

1. Ladite Ville construira ledit tunnel conformément aux plans approuvés par un officier de la Compagnie de chemin de fer, et ladite construction se poursuivra et sera complétée sous la direction et à la satisfaction dudit officier ainsi nommé. Le toit dudit tunnel (plancher du pont) devra être à l'épreuve de l'eau de telle façon que l'eau ne puisse dégoutter dans le tunnel ou séjourner sous la voie, et la Ville devra, en construisant le tunnel, poser des gouttières pour égoutter le toit du tunnel (ou plancher du pont) tel que décrit au plan ci-annexé, et ladite Compagnie de chemin de fer verra à ce que lesdites gouttières soient en tout temps dégagées de toutes salissures ou de toute obstruction.

2. La Compagnie de chemin de fer paiera à la Ville, comme contribution au coût de la construction dudit tunnel la somme de \$15,000, quinze mille dollars.

3. La Compagnie de chemin de fer aura, en tout temps, le droit de placer des rails dans ledit tunnel lorsqu'elle le voudra

On motion of Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. CARTER, it was

*Resolved* : To adopt said reports.

25. From Finance Committee, replying to questions put by Ald. CHAUSSÉ *re* MUNICIPAL GAZETTE. Consideration deferred.

26. From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee, but to the amount of \$5,000 only, for an appropriation of \$20,000 for snow removal.

27. From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, recommending that the annual expropriations of 1902 be proceeded with.

On motion of Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. LARIVIÈRE, it was

*Resolved* : That said reports be adopted.

28. From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$225 to pay one quarter of watchmen's salaries for gate at Dominion Street.

On motion of Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. LARIVIÈRE, it was

*Resolved* : To adopt said report (Ald. Clearihue dissenting)

29. From Finance Committee concurring in the report of the Fire and Light Committee, to pay \$1,000 to legal heirs of late fireman Enwright.

Consideration deferred.

The acting Mayor having left the Council Chamber, Ald. L. A. Lapointe took the Chair.

30. From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiene and Statistics Committee, for an appropriation of \$48 to pay rent of piano at Civic Hospital.

On motion of Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. DAGENAI, it was

*Resolved* : To adopt said report (Ald. Clearihue and Hébert dissenting).

31. From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiene and Statistics Committee, for an appropriation of \$200 *re* Civic hospital.

32. From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiene and Statistics Committee, for an appropriation of \$2,000 *re* small pox.

On motion of Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. DAGENAI, it was

*Resolved* : That said report be adopted.

Ald. Lavallée, acting mayor, entered the Council Chamber and took the chair.

33. From Road Committee approving agreement between City and C. P. Ry. Co., *re* St. Denis street subway, as follows :

This agreement made this eleventh day of February, one thousand nine hundred and four by and between the City of Montreal, a body politic and corporate herein acting by His Worship the Mayor of the said City, and by the City Clerk of said City, party of the first part (hereinafter called "the City") and the Canadian Pacific Railway Company, of the same place, party of the second part, (hereinafter called "Railway Company") witnesseth :

Whereas the City is now constructing a tunnel on St. Denis street over which tracks of the Railway Company are laid for the passage of its cars : and

Whereas the Railway Company has agreed to contribute to the cost of construction of said tunnel or subway.

Now this agreement witnesseth that the parties hereto for itself, its successors and assigns agree as follows :

1. The City shall construct the said tunnel or subway in accordance with plans approved of by an officer appointed by the Railway Company, and such construction shall be done and completed under the inspection and to the satisfaction of such officer so appointed. The roof of the subway (bridge floor) shall be wafer proof so that the water shall not drip into the tunnel or remain under the tracks, and the City shall when constructing the tunnel, place water leaders to drain the roof of the tunnel (or bridge floor) as per sketch hereunto annexed and the said Canadian Pacific Railway Company shall keep these water leaders at all times free of dirt or any obstruction.

2. The Railway Company shall pay to the City as a contribution towards the cost of construction of the said tunnel or subway the sum \$15,000 fifteen thousand dollars.

3. The Railway Company shall at all times have the right to lay such tracks over the said subway or tunnel as it may



ou le jugera à propos, et le pont dudit tunnel sera construit de toute la largeur du droit de passage de ladite Compagnie de chemin de fer, de tout conforment au plan de la Ville approuvé par ledit officier de la Compagnie de chemin de fer.

4. La Compagnie de chemin de fer aura le droit, en aucun temps, dans le cas où il deviendrait nécessaire de ce faire, afin de prolonger son droit de passage, de continuer ledit tunnel, mais à ses propres dépens; les plans, cependant pour telle continuation, devant être approuvés par la Ville.

5. La Ville devra, en tout temps, et à ses dépens, tenir ledit tunnel en bon état de réparation, mais la Compagnie de chemin de fer devra, à ses propres dépens, entretenir son droit de passage dans le tunnel, c'est-à-dire le ballast, traverses et rails; mais dans le cas où le toit (ou planche du pont) seraient endommagés par le fait de quelques travaux exécutés par la Compagnie de chemin de fer, cette dernière devra éparer tout dommage causé.

6. Dans le cas où, en aucun temps, le tunnel ou ses approches demanderaient à être élargis, approfondis ou autrement modifiés afin de faciliter le trafic ou pour toute autre cause (hors celle requise par la Compagnie de chemin de fer ou pour sa propre utilité), ladite Compagnie de chemin de fer ne sera aucunement tenue de payer une partie quelconque du coût de tel changement.

7. La Compagnie de chemin de fer ne sera responsable d'aucune réclamation en dommages résultant de la construction dudit tunnel ou de ses approches, et la Ville assume d'indemniser ladite Compagnie de chemin de fer de toute telle réclamation.

8. Il est entendu que la contribution que la Compagnie de chemin de fer s'engage à fournir pour le coût de la construction dudit tunnel est volontaire, et qu'elle ne devra pas être interprétée, en aucune manière, comme étant une admission qu'elle soit obligée de contribuer, ou comme un précédent dans toute autre question du même genre.

"En foi de quoi: Le sceau de chacune des parties aux présentes et la signature de ses officiers ci-dessous nommés; dont acte fait et passé en triplicata à Montréal, le jour et au lieu dessus écrits:

**THE CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO.**

D. McNICOLL,

*Vice-Président.*

C. DRINKWATER,

*Secrétaire.*

L. O. DAVID,

*Greffier de la Ville."*

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit adopté.

34. De la Commission de la Voirie recommandant la construction d'égoûts (1) dans la rue Saint Paul (2) dans la rue Maisonneuve.

Renvoyé à la Commission des Finances.

35. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage recommandant d'autoriser la "Dominion Bag Co." à étendre son établissement sur la rue Saint-Patrice; (2) M. P. Wright et S. Spinelli à installer des machines à vapeur; (3) M. O.-A. Julien à ouvrir une cour à bois.

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit adopté.

36. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage recommandant de payer l'assurance de feu le pompier W. McDonald.

37. De la Commission de Police recommandant de ratifier le contrat adjugé à M. Ogulnick pour la confection des pardessus de constables.

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin WALSH, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit adopté.

38. De la Commission de Police recommandant de ratifier le contrat adjugé à MM. C.-F. Lamoureux & Cie pour la confection des pantalons d'été et d'hiver des constables.

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin CHAUSSE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit adopté.

39. De la Commission de Police recommandant de ratifier le contrat adjugé à MM. Trudel & Graham pour la confection des casquettes de constables et d'officiers.

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin MARSHAND, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit adopté.

40. De la Commission de Police recommandant de ratifier le

desire and think proper, and the bridge of the subway or tunnel shall be constructed of the full width of the Railway Company's right of way in accordance with the said plan of the City approved of by the said officer of the Railway Company.

4. The Railway Company shall have the right at any time should it require so to do in order to extend its right of way to continue the said tunnel or subway, but at its own expense, the plans, however, for such continuance to be approved of by the City.

5. The City shall at all times, at its own expense, keep in good repair said subway or tunnel, but the Railway Company shall at its own proper expense, keep in repair its right of way over said tunnel, the right of way meaning the ballast, ties and rails; but any work done by the said Railway Company which might injure the roof of the subway (bridge floor) shall be repaired by the said Railway Company.

6. In case the subway or its approaches should at any time require to be widened, deepened or otherwise altered in order to accommodate the highway traffic or for any other reason (other than at the instance of and for the accommodation of the Railway Company) the Railway Company shall not be called upon to pay any portion of the cost of any such alteration.

7. The Railway Company shall not be liable for any claim for damage arising in consequence of the construction of the said subway or its approaches, and the City undertakes to indemnify the Railway Company against all such claims.

8. It is understood that the contribution which the Railway Company herein agrees to make towards the cost of construction of the said subway is voluntary and shall not be treated in any way as an admission of an obligation to contribute, or as a precedent in any other similar matter.

*Witnesseth:* The Corporation Seal of each of the parties hereto and the signature of its officers below named. Whereof Act made in triplicate at Montreal on the day and year first above written.

*The Canadian Pacific Railway Company.*

D. McNICOLL,  
*Vice-President.*

C. DRINKWATER,  
*Secretary.*

L. O. DAVID,  
*City Clerk.*

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

*Resolved:* That said report be adopted.

34. From Road Committee, for the construction of sewers in (1) St. Paul Street and (2) in Maisonneuve street. Referred to Finance Committee.

35. From Fire and Light Committee to allow (1) Dominion Bag Company to extend their building on St. Patrick street; (2) P. Wright and S. Spinelli, to erect steam engines; (3) O.-A. Julien, to open a wood yard.

On motion of Ald. SAUVAGEAU, it was

*Resolved:* To adopt said report.

36. From Fire and Light Committee, to pay insurance fireman W McDonald.

Referred to Finance Committee.

37. From Police Committee, to ratify contract with P. Ogulnick, for constables' overcoats.

On motion of Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. WALSH, it was

*Resolved:* To adopt said report.

38. From Police Committee, to ratify contract with C. F. Lamoureux & Co., for constables' winter and summer trousers.

On motion of Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. CHAUSSE, it was

*Resolved:* To adopt said report.

39. From Police Committee to ratify contract with Trudel & Graham, for officers' and constables' caps.

On motion of Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. MARSHAND, it was

*Resolved:* To adopt said report.

40. From Police Committee, to ratify contract for constables' summer caps with H. K. Martin.



contrat adjudgé à M. H.-K. Martin pour la confection des casquettes d'été des constables.

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin PAQUIN, il est

**Résolu :** Que ledit rapport soit adopté.

41. De la Commission de Police recommandant de ratifier le contrat adjudgé à MM. Drolet & Dufour pour la confection des blouses des constables et des officiers.

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin WALSH, il est

**Résolu :** Que ledit rapport soit adopté.

42. De la Commission de Police recommandant de ratifier le contrat adjudgé à MM. Fogarty Frères pour la confection des chaussures.

M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin WALSH,

**Propose :** Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin CHAUSSÉ, appuyé par M. l'échevin PAQUIN, propose en

**Amendement :** Que ledit rapport soit amendé de façon à ce que le contrat pour la confection des chaussures soit adjugé moitié à M. G. Marcoux, au prix de la soumission, et moitié à M. M. Fogarty Frères.

Ledit amendement étant soumis aux voix, le Conseil se par-

**Four.**—Vallières, Lévy, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Hébert, Leclair, Proulx, Paquin et Du-

**Contre.**—Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Dagenais, Robillard, Sadler, Ekers, Gallery, Carter, Walsh, Nelson et Marchand.—19

Ledit amendement est ainsi négatif.

La proposition principale, étant soumise aux voix, est em-

portée par la même division renversée, et il est

**Résolu :** En conséquence.

43. De la Commission de Police recommandant le paiement des comptes de la "Montreal Toile et Co." et de M. M. Gagnon Frères (\$12 et \$8).

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin WALSH, il est

**Résolu :** Que ledit rapport soit adopté.

44. De la Commission de l'Aqueduc, relativement au contrat passé avec la "M. L. H. & P. Co." re usines hydrauliques du haut niveau.

Renvoyé à la Commission des Finances.

45. De la Commission des Arcs et Traverses relativement à l'entretien des places publiques durant l'hiver.

46. De la Commission des Parcs et des Traverses recommandant de permettre l'érection d'un monument au square Saint-Louis.

Sur proposition de M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin NELSON, il est

**Résolu :** Que lesdits rapports soient adoptés.

47. De la Commission des Marchés demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un crédit de \$17.50.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

**Résolu :** Que ledit rapport soit adopté.

48. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques recommandant d'autoriser MM. H. Bourgie & Cie de construire une écurie rue Frontenac, No 166.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin COUTURE, il est

**Résolu :** Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS,

**Propose :** Que le Conseil s'ajourne à demain, à 3 heures, pour continuer le présent ordre du jour.

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, propose en

**Amendement :** Que le Conseil s'ajourne au lundi, 11 du courant, à 3 heures, pour continuer le présent ordre du jour.

Ledit amendement étant soumis aux voix, le Conseil se par-

**Four.**—Larivière, Clearihue, Robillard, Gallery, Chaussé, Walsh, Payette, Couture, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin et Duquette.—13.

**Contre.**—Vallières, Saint-Denis, Robertson, Lévy, Dagenais, Wilson, L.-A. Lapointe, Bumbray, Sauvageau, Hébert et Bastien.—11.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

**Résolu :** En conséquence.

**Ajournement.**

On motion of Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. PAQUIN, it was

**Resolved :** To adopt said report.

41. From Police Committee, to ratify contract for officers' and constables' blouses with Messrs. Drolet, Dufour & Co.

On motion of Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. WALSH, it was

**Resolved :** To adopt said report.

42. From Police Committee, to ratify contract for boots with Me-srs. Fogarty & Bro.

Moved by Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. WALSH : That said report be received and adopted.

Moved, in amendment, by Ald. CHAUSSÉ, seconded by Ald. PAQUIN : That said report be amended in such a way as to give one half the contract to G. Marcoux at price of his tender and the other half to Fogarty & Bro.

The amendment being put, the Council divided :

**Yeas.**—Robertson, Clearihue, Dagenais, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Bumbray, Walsh, Nelson and Stearns.—11.

**Nays.**—Vallières, Larivière, St-Denis, Lévy, Robillard, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Ricard, Carter, Sauvageau, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture Hébert DeSerres, Bastien, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette.—23.

So it passed in the negative.

The main question being put, it was carried and

**Resolved :** Accordingly.

**Yeas.**—Vallières, Lévy, Nelson, Chaussé, L. A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Hébert, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette—12.

**Nays.**—Larivière, St-Denis, Robertson, Clearihue, Dagenais, Robillard, Sadler, Ekers, Gallery, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, Payette, Lemay, Couture, DeSerres, Bastien and Marchand—19.

So it passed in the negative.

The main motion being put, the same was adopted on the same division reversed, and

**Resolved :** Accordingly.

43. From Police Committee, to pay accounts of Montreal Toile Co., and Gagnon Frères (\$12 and \$8).

On motion of Ald. ST-DENIS, seconded by Ald. WALSH, it was

**Resolved :** To adopt said report.

44. From Water Committee, ament contract with M. L. H. & I. Co., re High Level station.

Referred to Finance Committee.

45. From Parks and Ferries Committee, re maintenance of squares during winter.

46. From Parks and Ferries Committee, to place Crémazie monument on St. Louis square.

On motion of Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. NELSON it was

**Resolved :** To adopt said report.

47. From Market Committee, to vary \$47.50.

On motion of Ald. LÉVY, seconded by Ald. BUMBRAY, it was.

**Resolved :** To adopt said report.

48. From Hygiene and Statistics Committee, to allow H. Bourgie & Co., to erect a stable at No. 166 Frontenac street.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. COUTURE, it was.

**Resolved :** To adopt said report.

Ald. VALLIÈRES moved, seconded by Ald. ST-DENIS : That the Council do now adjourn until to-morrow at 3 o'clock to continue the present order of the day.

Moved, in amendment, by Ald. PAYETTE, seconded by Ald. ROBILLARD : That Council do now adjourn until 3 o'clock on Monday, the 18th instant, to continue the present order of the day.

Said amendment being put, Council divided :

**Yeas.**—Larivière, Clearihue, Robillard, Gallery, Chaussé, Walsh, Payette, Couture, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin and Duquette—13.

**Nays.**—Vallières, St-Denis, Robertson, Lévy, Dagenais, Wilson, L. A. Lapointe, Bumbray, Sauvageau, Hébert and Bastien—11.

So it was carried, and

**Resolved :** Accordingly.

**Adjourned.**



**COMMISSION DE L'INCINERATION**

*Compte rendu de l'assemblée du 11 avril.*

Sont présents : MM. les échevins Lavallée, président, Turner, Duquette, Lemay, Ricard, Gallery et Wilson.

Le surintendant fait rapport qu'un employé du nom de Cardinal a été suspendu pour s'être enivré à plusieurs reprises.

*Résolu :* De renvoyer cet employé du service

*Résolu :* De prier M. Beaulieu, pourvoyeur, d'acheter immédiatement les chevaux dont le département a absolument besoin dans le moment.

—Soumise une lettre de M. Wm. Minto, sec.-trésorier de la municipalité de Westmount, demandant à quelles conditions la Ville de Montréal consentirait à brûler les déchets de Westmount dans l'incinérateur de la ferme Gregory.

Renvoyée à une sous-commission composée de M. le président et de MM. les échevins Turner, Ricard et Lemay, pour examiner cette demande et faire rapport.

—Soumise une liste des noms et adresses des contremaîtres du département.

Déposée sur le bureau.

—Soumis le rapport de la sous-commission instituée au sujet de la demande de M. M. Keegan et Brunet pour que des déchets soient déposés sur un certain terrain leur appartenant.

Déposé aux archives.

—Soumis un rapport de M. le docteur Kannon au sujet de la mort d'un cheval aux écuries de l'Ouest. M. Kannon déclare, dans ce rapport, que les vieux chevaux du département des incendies sont incapables de faire le travail du département de l'Incineration vu qu'ils tombent malades aussitôt que l'on en exige une somme de travail un peu considérable.

Déposé aux archives.

*Ajournement.*

JULES CRÉPEAU,  
*Secrétaire.*

**INCINERATION COMMITTEE**

*Report of meeting held the 11th April.*

Present : Ald. Lavallée, chairman, Turner, Duquette, Lemay, Ricard, Gallery and Wilson.

The superintendent reported that one Cardinal, an employee, had been suspended for drunkenness.

*Resolved :* To dismiss said employee.

*Resolved :* To request Mr Beaulieu the purveyor, to, at once, purchase the horses the department was absolutely in need of just now.

A letter from Mr. Wm. Minto, Secretary-Treasurer of the municipality of Westmount was read, asking under what conditions the City of Montreal would undertake to burn Westmount house offal in the Gregory Farm Incinerator.

Referred to a sub-committee composed of the chairman and Ald. Turner, Ricard and Lemay, to take said request into consideration and report.

A list containing the names and addresses of the firemen of the department, was submitted.

Laid on the table.

A report from the sub-committee was submitted in which Messrs. Keegan and Brunet's request to dump house offal upon a certain lot belonging to them.

Fyled of record.

A report from Dr. Kannon concerning the death of a horse at the western stables was submitted. Mr Kannon declared in his report that the old horses belonging to the Fire Department were unable to perform the Incineration Department work, as they fell sick the moment a little hard work was required of them.

Fyled of record.

*Adjourned.*

JULES CRÉPEAU,  
*Secretary.*

**COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES**

*Compte rendu de l'assemblée du 12 avril (assemblée ajournée).*

Sont présents : MM. les échevins Robillard, président, Nelson Walsh, Proulx, Lavallée, Ricard et Hébert.

—Soumises et lues les requêtes suivantes pour des positions dans le département.

1. De M. Henri Masson pour être nommé gardien du square Désery.

2. De MM. F. Boileau, A. Brodeur, H. Dettmers, M. Murphy, M. Corbeil, D. Landry, et A. Dubois pour la position de feu P. McAnulty, gardien de la paix sur la ferme Fletcher.

—MM. A. Dubois, actuellement employé comme journalier sur le parc Mont-Royal, M. Murphy et H. Dettmers sont examinés sur leur connaissances des langues anglaise et française. Cet examen démontre que ces candidats connaissent suffisamment les deux langues.

M. l'échevin Nelson propose alors que M. H. Dettmers soit nommé pour remplacer feu T. McAnulty, au salaire de \$10.50 par semaine.

M. l'échevin Lavallée propose en amendement : " Que M. A. Dubois, actuellement employé sur le parc Mont-Royal, soit promu à la position de feu T. McAnulty, et que son salaire soit le même que celui de son prédécesseur."

Proposé en sous-amendement par M. l'échevin Proulx, " Que M. Murphy soit nommé."

La Commission se partage sur ce sous-amendement :  
*Pour*—Proulx, Walsh.—2.

*Contre*.—Nelson, Hébert, Lavallée, Ricard.—4.  
Ledit sous-amendement est en conséquence négative.

M. l'échevin Hébert propose un autre sous-amendement à l'effet de nommer M. A. Brodeur pour remplacer M. McAnulty, lequel sous-amendement est rejeté, le proposeur seul ayant voté pour son adoption.

L'amendement de M. l'échevin Lavallée étant alors soumis aux voix,

La Commission se partage :

*Pour* : Lavallée et Ricard.—2

*Contre* : Nelson, Hébert, Walsh, Proulx.—4

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

La motion principale était alors soumise aux voix,

La Commission se partage :

*Pour* : Nelson, Walsh et Proulx.—3

*Contre* : Hébert, Lavallée, Ricard.—3

Les voix étant également partagées, M. le président donne

**PARKS AND FERRIES COMMITTEE**

*Report of adjourned meeting held the 12th April.*

Present : Ald. Robillard, chairman, Nelson, Walsh, Proulx, Lavallée, Ricard and Hébert.

—The following petitions for positions in the department were submitted and read

1. From M. Henri Masson, to be appointed guardian of Désery square

2. From Messrs. F. Boileau, A. Brodeur, H. Dettmers, M. Murphy, M. Corbeil, D. Landry and A. Dubois, to replace the late P. McAnulty, peace officer on Fletcher's field.

From Messrs A. Dubois, now employed as a day laborer on Mont-Royal park, M. Murphy and H. Dettmers; having been examined as to their knowledge of the English and French language, were found sufficiently acquainted with both.

It was then moved by Ald. Nelson that Mr. H. Dettmers be appointed to replace the late T. McAnulty at a salary of \$10.50 per week.

Ald. Lavallée moved in amendment that " Mr. H. Dubois, now employed on Mont-Royal park, be promoted, to replace the late T. McAnulty, and that his salary be the same as that of his predecessor."

Ald. Proulx moved, in sub-amendment, that " Mr. M. Murphy be appointed."

Committee divided :

*Yeas* : Proulx and Walsh.—2

*Nays* : Nelson, Hébert, Lavallée and Ricard.—4

The sub-amendment was therefore negated.

Ald. Hébert moved another sub amendment to the purpose of appointing Mr. A. Brodeur to replace the late Mr. T. McAnulty ; Committee rejected the same, the mover alone having voted for its adoption.

Ald. Lavallée's amendment having been put,

Committee divided :

*Yeas*.—Lavallée and Ricard.—2

*Nays*.—Nelson, Hébert, Walsh and Proulx.—4

Said amendment was in consequence rejected.

The main motion having then been put,

Committee divided ;

*Yeas*.—Nelson, Walsh and Proulx.—3

*Nays*.—Hébert, Lavallée and Ricard.—3

The vote being equal, the chairman voted in favor of said

motion, which was accordingly adopted.



son vote en faveur de ladite motion laquelle est en conséquence adoptée.

Sur proposition de M. l'échevin Hébert, il est

**Résolu :** Que M. A. Bodeur soit nommé gardien du square Saint-Louis pour une période de 26 semaines, salaire \$ 0.50 par semaine.

—Le surintendant des squares, M. A. Pinoteau, fait rapport et recommande que M. A. Lépine, qui a les deux bras coupés, soit autorisé à garder son kiosque sur le square Déséry.

**Résolu :** De permettre à M. Lépine de vendre des bonbons et des rafraîchissements sur le square Déséry, durant une année à compter du 1<sup>er</sup> mai 1904, à condition qu'il paie la Ville une somme de \$20 et à condition qu'il répare son kiosque à la satisfaction du surintendant des squares. Il est entendu que si la Commission des Parcs renouvelle l'année prochaine le privilège présentement accordé à M. Lépine, celui-ci devra construire un nouveau kiosque d'après le modèle approuvé par le département des Parcs.

—Soumise une lettre de M. Carson, Lt-col. du 5<sup>me</sup> régiment écossais du Canada, offrant les services de la musique du régiment pour donner des concerts gratuits sur la Place Viger et sur la Place Dominion.

**Résolu :** De prier le secrétaire de transmettre à M. Carson les remerciements de la Commission pour son offre et de l'informer qu'elle ne peut être acceptée.

—Soumise une lettre de M. J. B. Abbott, au nom de la Société des Arts, Square Philippe, protestant contre l'érection d'un nouveau kiosque de cocher sur ledit square.

A ce sujet, M. l'échevin Sadler se présente devant la Commission et proteste contre l'érection de kiosques sur les squares.

**Résolu :** De renvoyer cette question à une sous-commission composée de M. le président et de MM. les échevins Walsh et Nelson.

—Soumises deux soumissions pour l'installation d'un moulin à vent, pour pomper l'eau, sur le parc Mont-Royal, avec tuyaux de communication dans la serre et dans les différents bâtiments, comprenant aussi tous les accessoires nécessaires.

1. De la National Pumpworks, prix \$392.00.
2. De R.-H. Buchannan & Cie, prix \$418.00.

**Résolu :** D'inclure dans la liste des crédits pour travaux permanents une somme de \$392 pour l'installation de ce moulin.

—Soumis un rapport du surintendant du parc Mont-Royal disant qu'il peut se dispenser des services de deux employés durant l'hiver.

**Résolu :** D'autoriser ledit surintendant à renvoyer deux employés lorsqu'il le jugera à propos.

—Soumise une lettre de M. P. McKinnon demandant de reprendre la considération de la résolution adoptée à la dernière séance refusant de lui permettre de continuer à habiter la maison de la ferme Shakespeare.

M. McKinnon soumet un grand nombre de lettres attestant que lui et sa famille sont paisibles.

Il est alors,

**Résolu :** D'annuler les résolutions adoptées à ce sujet à la dernière séance et de permettre à M. McKinnon de demeurer enco 12 mois dans la maison qu'il occupe présentement sur la ferme Shakespeare, à condition qu'il paie \$5.00 par mois durant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, et pourvu qu'il tienne le trottoir, tout le long de la ferme Shakespeare, libre de neige et de glace; le surintendant du parc Mont-Royal devant voir à ce que ces conditions soient respectées.

Sur proposition de l'échevin Hébert, il est

**Résolu :** De présenter au Conseil un rapport recommandant de prier les avocats de la Ville d'intenter les procédures nécessaires.

1<sup>o</sup> Pour agrandir le terrain communément appelé "Ferme Amos" aux fins d'établir un parc en expropriant les terrains situés dans le quartier Saint-Denis, et les lots situés rue Dufferin du côté ouest, à partir de l'avenue Laurier à la rue Saint-Grégoire, au coût approximatif de \$5,500.

Le coût total de cet agrandissement sera payé moitié par la Ville et moitié au moyen d'une répartition prélevée sur tous les propriétaires des immeubles situés dans l'espace borné par l'avenue Papineau, de la voie du Chemin de fer du Pacifique Canadien à l'avenue Mont-Royal; l'avenue Mont-Royal, de l'avenue Papineau à la rue Saint-Denis; la rue Saint-Denis, de l'avenue Mont-Royal à la voie du Pacifique Canadien; et la voie du Chemin de fer Pacifique Canadien, de la rue Saint-Denis à l'avenue Papineau.

2<sup>o</sup> Pour agrandir le parc LaFontaine sur le côté est, au coût approximatif de \$34,000, en expropriant les immeubles situés dans le quartier Saint-Jean Baptiste et dans le quartier Sainte-Marie Ouest, à l'ouest de l'avenue Papineau. Le coût total en

On motion of Ald Hébert, it was

*Resolved :* That Mr. A. Bodeur be appointed guardian of St. Louis square for a term of 26 weeks, at a salary of \$10.50 per week.

—Mr. Pinoteau, Superintendent of squares reported and recommended that Mr. A. Lépine, whose two arms have been cut off, be authorized to retain his kiosk on Déséry square.

*Resolved :* To allow Mr. Lépine to sell candy and refreshments on Déséry square for the period of one year, to reckon from the 1st of May, 1904, on condition that he pay the City a sum of \$20 and also that he repair his kiosk to the satisfaction of the Superintendent of squares. It was understood that if the Park Committee renewed next year the present privilege granted Mr. Lépine, the latter shall build a new kiosk according to the model approved by the Park Department.

—A letter from Lieutenant Colonel Carson, of the 5th Royal Scots, was submitted, tendering the services of the regiment's band, to give free concerts upon Viger Square and Dominion Place.

*Resolved :* To request the secretary on behalf of the Committee, to thank Mr. Carson for his offer, and to inform him it cannot be entertained.

—A letter from Mr. J. B. Abbott was submitted in the name of the Art Society, Phillips Square, protesting against the erection of a new cab stand on said square.

Ald. Sadler went before the Committee upon the same subject and protested against the erection of kiosks upon public squares.

*Resolved :* To refer this question to a sub-committee composed of the chairman and Ald. Walsh and Nelson.

—Submitted, two tenders for the installation on Mount Royal Park of a wind-mill, to pump water, and to connect the same with the green-house and the different buildings by means of pipes, including also the requisite accessories :

1. From the National Pump Works, price, \$392.
2. From R. H. Buchannan & Co., price, \$418.

*Resolved :* To include in the list of appropriations for permanent works, a sum of \$392, for the installation of said mill.

—The Mount Royal superintendent submitted a report declaring he could dispense with the services of two employees during the winter.

*Resolved :* To authorize said superintendent to discharge two employees whenever he sees fit.

—A letter from Mr. P. McKinnon, asking the Committee to reconsider the resolution adopted at last meeting, refusing to allow him to occupy, any longer, the Shakespeare farm house, was submitted.

Mr. McKinnon presented a large number of letters declaring that his family and himself were peaceable people. It was then

*Resolved :* To annul the resolutions adopted on this subject at last meeting, and to allow Mr. McKinnon to live another 12 months in the house he now occupies on Shakespeare farm, on condition that he pay \$5 per month during the months of April, May, June, July, August, September and October, and provided he keep the sidewalk the whole length of Shakespeare farm, free from snow and ice the superintendent of Mount Royal park to see that above conditions are fulfilled.

On motion of Ald. Hébert it was

*Resolved :* To present a report to Council, recommending that the City Attorneys be requested to take the necessary proceedings :

1<sup>o</sup> To enlarge "Amos Farm" for the purpose of establishing a park, by expropriating the properties situated in St. Denis ward, as well as the lots on the west side of Dufferin street, from Laurier avenue to St. Grégoire street, at a cost of about \$5,500.

The entire cost of this enlargement shall be borne, on half by the City and one half by means of an assessment levied upon all proprietors of immovables lying in the area bounded by Papineau Avenue, from the Canadian Pacific Railway car tracks to Mount Royal Avenue; Mount Royal Avenue, from Papineau Avenue to St. Denis Street; St. Denis Street, from Mount Royal Avenue to the Canadian Pacific Railway tracks; and the Canadian Pacific Railway tracks, from St. Denis Street to Papineau Avenue.

2<sup>o</sup> To enlarge the east side of LaFontaine park, at a cost of about \$34,000, by expropriating immovables lying in St. Jean Baptiste and west of St. Mary's ward, west of Papineau Avenue. The entire cost thereof shall be paid one half by the City and



sera payé moitié par la Ville et moitié au moyen d'une répartition prélevée sur tous les propriétaires des immeubles situés dans l'espace entouré par les rues suivantes : le parc LaFontaine, de l'avenue Papineau à l'avenue Chambord ; l'avenue Chambord, du côté est du parc LaFontaine à l'avenue Mont-Royal ; l'avenue Mont-Royal, du côté sud de l'avenue Chambord à l'avenue Papineau ; l'avenue Papineau, du côté ouest de l'avenue Mont-Royal au parc LaFontaine ; des limites nord de la Ville, à partir de l'avenue Papineau à la rue Parthenais ; la rue Parthenais, du côté est des limites nord de la Ville à la rue Ontario ; la rue Ontario, du côté nord de la rue Parthenais à la rue Visitation ; la rue Visitation, du côté est de la rue Ontario à la rue Sherbrooke ; la rue Sherbrooke, de la rue Visitation à l'avenue Papineau ; l'avenue Papineau, du côté est de la rue Sherbrooke aux limites nord de la Ville.

Le tout conformément à la loi.

—Soumise une résolution de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal suggérant le terrain du parc LaFontaine comme étant un emplacement très désirable pour y installer une exposition annuelle.

La partie du parc LaFontaine, qui pourrait être convertie en terrain d'exposition, a une superficie totale de 30 arpents. M. l'échevin La Vallée suggère, s'il n'est pas trop exigü le parc Crémazie dont la superficie est de 24 arpents, comme étant un terrain offrant plus d'avantages que le parc LaFontaine pour une exposition annuelle, à raison de la proximité du chemin de fer du Pacifique Canadien et des nombreuses facilités de transport par tramways et de la possibilité d'augmenter à peu de frais, relativement, sa superficie actuelle.

Après mûre délibération, la Commission décide de présenter au Conseil un rapport rejetant la suggestion de l'Association Industrielle de Montréal pour les raisons suivantes :

1° L'espace que l'on désire convertir en terrain d'exposition est trop restreint pour installer une exposition digne de la métropole commerciale du Canada.

2° Il n'y a presque pas de possibilité d'agrandir le parc LaFontaine, à moins d'acquiescer des propriétés d'une grande valeur, ce qui entraînerait la dépense de sommes considérables.

3° Les autorités de l'hôpital Notre-Dame ont décidé de construire un nouvel hôpital, rue Sherbrooke, en face du parc LaFontaine, lequel doit coûter près de \$500,000, et ce serait certainement injuste et arbitraire que d'installer maintenant une exposition en face de cet hôpital et d'empêcher les patients de jouir du repos et de la tranquillité que l'on trouve dans le voisinage d'un parc public, mais que l'on ne peut espérer dans le voisinage immédiat d'une grande exposition.

4° Il faudrait entourer d'une clôture le terrain réservé à l'exposition et cela aurait pour effet de déprécier considérablement la valeur des propriétés résidentielles des alentours.

5° La Ville a dépensé sur le parc LaFontaine des sommes énormes pour en faire un parc public. Cette dépense se trouverait à avoir été faite en pure perte, advenant la conversion de ce parc en terrain d'exposition.

6° Le parc LaFontaine est situé loin des lignes de chemin de fer, loin du fleuve, relativement loin des tramways, et n'offre aucune des commodités absolument nécessaires au succès d'une exposition.

**Résolu :** De nommer une sous-commission, composée de MM. le président et des échevins Nelson et Ricard, pour préparer un projet d'arrangement avec le Golf Club pour l'occupation de la maison de l'ancien club de Golf Mont Royal, Ferme Fletcher.

*Ajournement.*

JULES CRÉPEAU,  
Secrétaire.

one half by means of an assessment levied upon all proprietors of immovables lying in the space surrounded by the following streets : LaFontaine park, from Papineau Avenue to Chambord Avenue ; Chambord Avenue, on the east side of LaFontaine Park to Mount Royal Avenue ; Mount Royal Avenue, on the south side of Chambord Avenue to the Papineau Avenue ; Papineau Avenue, on the West side of Mount Royal Avenue to LaFontaine park ; from the northern limits of the City, starting from Papineau Avenue to Parthenais Street ; Parthenais Street, on the east side of the northern limits of the City to Ontario Street ; Ontario Street, on the north side of Parthenais Street to Visitation Street ; Visitation Street, on the east side of Ontario Street to Sherbrooke Street ; Sherbrooke Street, from Visitation Street to Papineau Avenue ; Papineau Avenue, on the east side of Sherbrooke Street to the northern limits of the City.

The whole in accordance with the law.

—A resolution was submitted by the Montreal Industrial Exhibition Association, suggesting that LaFontaine park would be a very suitable site for holding annual exhibitions.

That portion of LaFontaine park which might be available for exhibition purposes, is 30 acres in superficies, all told.

Ald. Lavallée suggests that Crémazie park, if not too small, and whose area is 24 acres, might prove a more advantageous site than LaFontaine park for holding an annual exhibition, on account of its proximity to the Canadian Pacific Railway, the numerous street railway facilities and the possibility of extending, at a comparatively small cost, its present area.

After deliberating, the committee decided to report to Council that the Montreal Industrial Exhibition Association's suggestion cannot be entertained, for the following reasons :

1°. Because the space which was sought for for exhibition purposes, was too small for holding an exhibition worthy of the commercial metropolis of Canada.

2°. Because it was next to impossible to enlarge LaFontaine Park, unless property of great value, were acquired ; and this would make it necessary to disburse large sums of money.

3°. Because the Notre Dame Hospital authorities have decided to build a new hospital on Sherbrooke street, opposite LaFontaine park, at a cost of \$500,000 ; it will thus be seen it would be unjust and arbitrary to hold exhibitions opposite this hospital, and prevent patients from enjoying the rest and calm to be found in the vicinity of a public park ; the holding of a great exhibition near by would blast all hopes of enjoyment.

4°. Because it would be necessary to enclose, with a fence, the ground set apart for the exhibition, and this would have a tendency to greatly depreciate the value of surrounding residential property.

5°. Because the City has spent enormous sums of money to make LaFontaine park a public park. This expense will have been made in vain, were such a park be turned into an exhibition ground.

6°. Because LaFontaine park is far from railway lines, far from the river and comparatively far from street cars, and therefore, cannot afford any of the facilities which are absolutely essential to the success of an exhibition.

**Resolved :** To appoint a sub-committee composed of the chairman, and Ald. Nelson and Ricard, to draft an agreement with the Golf Club for their occupancy of the house of the old Mount Royal Golf Club on Fletcher's field.

*Aajourned.*

JULES CRÉPEAU,  
Secretary.

**COMMISSION DE POLICE**

*Compte rendu de l'assemblée du 13 avril 1904.*

Sont présents : MM. les échevins Saint-Denis, président, Stearns, Walsh, Marchand, Paquin, Wilson et Chaussé.

—La démission du No 48, constable Bélanger, est acceptée.

—On procède à la nomination de deux nouveaux constables pour remplacer Bélanger, démissionnaire, et Gale, renvoyé du service.

—M. le président explique que, par suite de la rareté des candidats de langue anglaise, l'année dernière, le pourcentage qui doit avoir chaque nationalité dans la composition du corps de police, a été diminué.

Alors, il est proposé par M. l'échevin Wilson et  
**Résolu :** Que Thos. O'Connor remplace le No 48, Const. Bélanger.

Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est  
**Résolu :** Que l'ex-constable John Beattie remplace le No 336 Const. Gale.

**POLICE COMMITTEE**

*Report of meeting held the 13th of April.*

Present : Ald. St. Denis, chairman, Stearns, Walsh, Marchand, Paquin, Wilson and Chaussé.

—The resignation of constable Bélanger, No. 48, was accepted.

—The appointment of two new constables to replace Bélanger, resigned, and Gale, discharged, was proceeded with.

—The chairman explained that, last year, in consequence of the scarcity of English speaking candidates, the percentage which each nationality should have in the make up of the police corps, had decreased.

It was then moved by Ald. Wilson, and  
**Resolved :** That Thos. O'Connor replace constable Bélanger, No. 48.

Moved by Ald. Stearns, and  
**Resolved :** That ex-constable Jno. Beattie replace constable Gale, No. 336.



—La demande du gérant des théâtres Sparrow, à l'effet de placer des constables à l'intérieur des théâtres, est refusée. Mais le chef de police reçoit instruction de donner toute la protection possible aux heures d'ouverture et de fermeture de ces lieux d'amusements.

—Soumise une requête des "hommes de réserve", demandant une augmentation de salaire.

Interrogé, le chef Legault dit que l'ouvrage qu'ils ont à faire ne vaut pas plus que \$10.50 par semaine, et comme les fonds à la disposition de la Commission sont très restreints, cette requête est laissée sur le bureau pour être discutée lors du rapèment de l'année prochaine.

—M. le président soumet plusieurs applications de personnes désirant être nommées chef de musique de la police.

En réponse à la demande de la Commission le chef de police dit que les constables qui feront partie de ce corps de musique seront des favoris puisqu'ils ne devront faire qu'un devoir spécial; que, pour obtenir un bon corps de musique, il faut prendre en exercice tout le temps des constables; de plus, pour tenir ce corps de musique sur un pied convenable, il faudrait une somme de \$1,500 à \$2,000 par année.

Sur la proposition de M. l'échevin Chaussée, il est *Résolu*: Que cette question soit remise à plus tard, aux appropriations.

—La requête de la "Lord's Day Alliance", demandant que le règlement No 281 soit abrogé, est renvoyée au Conseil qui devra en disposer.

—Un rapport devra être présenté au Conseil pour opérer le virement des fonds suivants:

\$450 de l'appropriation dite: "Echange et achat de voitures" à l'appropriation dite: "Réparations aux voitures et harnais."

*Rectification*: Il appert du dernier numéro de *La Gazette Municipale* que l'adjudication à M. Ogulnick du contrat pour la confection des pardessus des constables a été proposée par M. l'échevin Paquin. C'est M. l'échevin Walsh qui a proposé cette adjudication.

*Ajournement.*

JOHN-J. BARRY,  
Secrétaire.

**COMMISSION DES MARCHES**

*Compte rendu de l'assemblée du 13 avril.*

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Ricard, Robillard, Paquin et Turner.

—Soumises les soumissions suivantes pour la location de différents étaux dans les marchés:

De M. W. McGivrey, pour la location de l'étal No 33 marché Saint-Antoine.

De T. Assaly, pour la location de l'étal de boucher No 1, dans le marché Bonsecours, à raison de \$100 par année.

Accordées.

De MM. H. Corriveau et Cie., offrant \$3.00 par semaine pour la location des étaux 6, 7, 8 du marché Saint-Laurent.

De Dame Angéline Constant, offrant \$5.25 par semaine pour les mêmes étaux.

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

*Résolu*: Que les étaux en question soient loués à Dame Angéline Constant, aux conditions spécifiées dans sa soumission.

—Soumis le rapport suivant de la sous-commission du marché Saint-Laurent.

"Re étaux Moreau et Fauteux, locataires du marché Saint-Laurent.

Messieurs,

Nous soussignés, membres de la sous-commission du marché Saint-Laurent, avons l'honneur de vous faire rapport que nous avons pris connaissance de la requête de M. O. Moreau, fils, locataire conjoint avec M. Fauteux des étaux Nos 3 et 4 du marché Saint-Laurent, et que nous avons constaté que M. Moreau avait obtenu la concession de recommander que lesdits MM. Mayers et Adelstein comme associés, pour y faire le commerce dans ses étaux.

Dans ces circonstances, nous en sommes venus à la conclusion de recommander que lesdits MM. Mayers et Adelstein soient tolérés dans lesdits étaux jusqu'au 30 avril courant, et que d'ici là, les soumissions soient ouvertes pour la location de ces étaux.

Le tout respectueusement soumis.

J.-C.-E. LÉVY,  
J.-D. COUTURE,  
C. ROBILLARD."

The request of Mr. Sparrow, manager of theatres, to place constables in the interior of theatres, was refused. The chief of police, however, was requested, to protect these places of amusement as much as possible, at their opening and closing.

—The "reserve men" presented a petition, asking for an increase of salary.

The chief having been questioned as to the work they had to do, declared such work was not worth more than \$10.50 per week; and as the funds at the disposal of the Committee were very limited, the petition was laid on the table to be taken up at next year's appropriations.

The chairman submitted several applications from persons wishing to be appointed head of the police band.

Replying to the Committee's query, the chief of police said constables joining that band would be favorites, as they would be on special duty only; that in order to get up a good band, constables must devote all their time to it; moreover, that from \$1,500 to \$2,000 a year would be needed to keep such a band on a proper footing.

Moved by Ald. Chaussée, and *Resolved*: That this question be postponed until next appropriations.

—The petition of the Lord's Day Alliance, asking that by-law No. 281, be repealed, was referred to Council who will dispose of the same.

*Correction*: The last number of *The Municipal Gazette* contained an item to the effect that N. Ogulnick had obtained the contract for making policemen's overcoats on Ald. Paquin's motion, it should have read on Ald. Walsh's motion.

*Adjourned.*

JOHN J. BARRY,  
Secretary.

**MARKET COMMITTEE.**

*Report of meeting, held the 13th of April.*

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Ricard, Robillard, Paquin and Turner.

The following tenders for leases of different stalls in the markets were submitted:

From Mr. W. McGivrey, for lease of stall No. 33, St. Antoine market.

From Mr. T. Assaly, for lease of stall No. 1, Bonsecours market, for \$100 a year.

Granted.  
From Messrs. H. Corriveau & Co., offering \$3 a week for stalls 6, 7 and 8, St. Lawrence market.

From Mrs. Angéline Constant, offering \$5.25 a week for the same stalls.

On motion of Ald. Bumbray, it was

*Resolved*: That the stalls in question be rented to Mrs. Angéline Constant, under the conditions mentioned in her tender.

The following report of the St. Lawrence market sub-committee, was submitted:

"Re Moreau and Fauteux stalls, lessees in St. Lawrence market.

*Gentlemen,*

The undersigned, members of the St. Lawrence market sub-committee, beg to report that we have examined the petition of Mr. O. Moreau, jr., joint lessee with Mr. Fauteux, of stalls Nos. 3 and 4, St. Lawrence market, and found that Mr. Moreau had illegally installed Messrs. Mayers and Adelstein for the purpose of trading there.

Under these circumstances, we have concluded to recommend that said Messrs. Mayers and Adelstein be allowed to use said stalls until the 30th of April, instant, and that meanwhile, tenders be opened for the renting of the same

The whole respectfully submitted.

J. C. E. LÉVY,  
J. D. COUTURE,  
C. ROBILLARD."



Sur proposition de M. l'échevin Ricard, il est  
*Résolu*: Que ce rapport soit adopté.

—Les soumissions suivantes sont alors ouvertes pour la location des étaux 3 et 4 du marché Saint-Laurent, savoir:

- De Antoine Moreau offrant \$10.00 par semaine.
- De Paul Saint-Pierre, offrant \$8.00 par semaine.
- De A. Mayers, offrant \$9.00 par semaine.
- De Angéline Constant, offrant \$500.00 par année.
- De J.-A. Lambert, offrant \$8.00 par semaine.
- De L.-Adonias Dansereau, offrant \$10.00 par semaine.

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est unanimement  
*Résolu*: Que la soumission de M. L.-A. Dansereau soit acceptée au prix spécifié, savoir; \$10.00 par semaine, pour le terme d'une année, à partir du 1er mai prochain.

—Soumise une lettre de M. Joseph Denis, boucher locataire du marché Saint-Laurent, demandant la permission de remettre à la Ville l'étal No 32 étant une partie des trois étaux qu'il occupe actuellement dans ledit marché.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est  
*Résolu*: D'acquiescer à sa demande, et que ledit M. Denis soit tenu responsable du loyer jusqu'à l'expiration de son bail.

—M. Thos. Gauthier, président du Conseil des Arts et Manufactures, se présente devant la Commission et demande le remboursement de la somme de \$234.64 pour travaux exécutés au marché Saint-Laurent par ledit Conseil des Arts, pour son avantage.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est  
*Résolu*: De faire rapport à la Commission des Finances, recommandant que la somme en question soit votée à la Commission et placé au crédit pour réparations générales dudit marché.

—Soumis un extrait des minutes du Conseil, accordant à la Commission une somme de \$47.50, assurance pour dommages causés par le feu au marché Bonsecours et placée au crédit des réparations générales dudit marché.

*Résolu*: Que ce document soit accepté.  
 —Soumis le rapport suivant du surintendant des marchés, en rapport avec la garantie exigée des commis des différents marchés.

A M. le président et à MM. les membres de la Commission des Marchés, Hôtel de Ville.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant touchant la responsabilité de chaque employé du département, qui fait la perception d'argents sous forme de loyer ou de droits de marché; savoir:

Marché Bonsecours

M. Jolicoeur, Clerc . . . .	\$24,000	à	\$25,000	par année
E. Dupré, Asst. . . . .	3,500	à	4,000	" "
A. Huot, Asst. . . . .	2,800	à	3,000	" "
J.-S. Aymong, Asst. . . . .	1,700	à	2,000	" "

Marché à bestiaux de l'Est

C. Asselin, Clerc . . . . .	\$3,800	à	\$4,000	par année
Ls Dansereau, Asst. . . . .	7,500	à	8,000	" "
W. Dupré, Asst. . . . .	6,500	à	7,000	" "

Marché à bestiaux de l'Ouest

W. Murphy, Clerc . . . . .	\$3,500	à	\$4,000	par année
W.-J. Pagé, Asst. . . . .	3,000	à	3,500	" "
H. Poitras, Asst. . . . .	3,000	à	3,500	" "

Marché Saint-Laurent

J. Trudeau, Clerc . . . . .	\$8,000	à	\$8,500	par année
-----------------------------	---------	---	---------	-----------

Marché Saint-Antoine

L. Brophy, Clerc . . . . .	\$7,000	à	\$7,500	par année
----------------------------	---------	---	---------	-----------

Marché Saint-Jean-Baptiste

J.-B. Grégoire, Clerc . . . . .	2,800	à	\$3,000	par année
---------------------------------	-------	---	---------	-----------

Marché Saint-Jacques

T. Giroux, Clerc . . . . .	\$2,800	à	\$3,000	par année
----------------------------	---------	---	---------	-----------

On motion of Ald. Ricard, it was

*Resolved*: To receive and adopt said report.

The following tenders were then opened for the renting of stalls 3 and 4, St. Lawrence market, to wit:

- From Antoine Moreau, offering \$10 per week.
- From Paul St. Pierre, offering \$8 per week.
- From A. Mayers, offering \$9 per week.
- From Angéline Constant, offering \$500 per year.
- From J. A. Lambert, offering \$8 per week.
- From L. Adonias Dansereau, offering \$10 per week.

On motion of Ald. Bumbray, it was unanimously  
*Resolved*: That Mr. L. A. Dansereau's tender be accepted at the specified price, to wit: \$10 per week, for one year, to begin the 1st of May next.

Submitted a letter from M. Joseph Denis, a butcher tenant in St. Lawrence market, asking to be allowed to turn over to the City, stall No. 32 being part of three stalls he now occupies in said market.

On motion of Ald. Robillard, it was

*Resolved*: To acquiesce in his request, and that said Mr. Denis be held responsible for the rent until the expiry of his lease.

Mr. Thos. Gauthier, president of the Council of Arts and Manufactures came before the Committee, claiming the reimbursement of the sum of \$234.64 for work done upon St. Lawrence market by said Council of Arts, in the market's interest.

On motion of Ald. Robillard, it was

*Resolved*: To report to Finance Committee, recommending that the sum in question be voted to the Committee, and placed to the credit of the said market general repair fund.

An extract from the minutes of Council, granting the Committee \$47.50 insurance for damages caused by fire to Bonsecours market, and placed to the credit of the said market general repair fund.

*Resolved*: That said document be received and accepted.

The superintendent of markets submitted the following report, concerning the bond required of the different market clerks:

Montreal, April 13th. 1904

To the chairman and members of the Market Committee, City Hall.

Gentlemen,

I beg to submit the following report in connection with the responsibility of each of the employees of the department, who collects money for rent and market rights, to wit:

Bonsecours Market.

M. Jolicoeur, Clerc . . . . .	\$24,000	to	\$25,000	per annum
E. Dupré, Asst. . . . .	3,500	to	4,000	" "
A. Huot, Asst. . . . .	2,800	to	3,000	" "
J. S. Aymong, Asst. . . . .	1,700	to	2,000	" "

Eastern Cattle Market.

C. Asselin, Clerc . . . . .	\$3,800	to	\$4,000	per annum
Ls Dansereau, Asst. . . . .	7,500	to	8,000	" "
W. Dupré, Asst. . . . .	6,500	to	7,000	" "

Western Cattle Market.

W. Murphy, Clerc . . . . .	\$3,500	to	\$4,000	per annum
W. J. Page, Asst. . . . .	3,000	to	3,500	" "
H. Poitras, Asst. . . . .	3,000	to	3,500	" "

St. Lawrence Market.

J. Trudeau, Clerc . . . . .	\$8,000	to	\$8,500	per annum
-----------------------------	---------	----	---------	-----------

St. Antoine Market.

L. Brophy, Clerc . . . . .	\$7,000	to	\$7,500	per annum
----------------------------	---------	----	---------	-----------

St. Jean-Baptiste Market.

J. B. Grégoire, Clerc . . . . .	\$2,800	to	\$3,000	per annum
---------------------------------	---------	----	---------	-----------

St. James Market.

T. Giroux, Clerc . . . . .	\$2,800	to	\$3,000	per annum
----------------------------	---------	----	---------	-----------



Marché au Foin

J.-B.-I. Flynn, Clerc . . . \$2,600 à \$3,000 par année  
 Pesée Papineau  
 J.-H. Charlebois, Clerc... \$2,000 à \$2,500 par année  
 Pesée Hochelaga  
 M. Groulx, Clerc . . . . \$1,000 à \$1,200 par année

Votre tout dévoué serviteur,

J.-E.-A. BIRON,  
 Surintendant des Marchés.

Hay Market.

J. B. I. Flynn, Clerc . . . \$2,600 to \$3,000 per annum.  
 Papineau Scale.  
 J. H. Charlebois, Clerc . . \$2,000 to \$2,500 per annum.

Hochelaga Scale.

M. Groulx, Clerc . . . . \$1,000 to \$1,200 per annum.

Your devoted servant,

J. E. A. BIRON,  
 Superintendent of Markets.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est résolu: De présenter au Conseil un rapport, recommandant que soit maintenue la garantie minima de \$500 exigée des clercs des différents marchés, et que la garantie maxima n'excède pas 20% du montant qui peut être perçu par cesdits clercs.

Résolu: Que le surintendant soit autorisé à faire exécuter les réparations nécessaires aux couvertures en gravois des marchés suivants, savoir: Marchés Saint-Jacques, Saint-Laurent, Saint-Antoine et Saint-Jean-Baptiste, et réparer aussi le pavage en pierre, à l'entrée et sortie de la pesée Papineau.

A. LEBLANC,  
 Secrétaire.

On motion of Ald. Robillard, it was resolved: To present a report to Council, recommending to maintain the minimum bond of \$500 required of the different market clerks, and that the maximum bond do not exceed 20% of the amount that may be collected by said clerks.

Resolved: That the Superintendent be authorized to have the necessary repairs made to the gravel roofs of the following markets, to wit: St. James, St. Lawrence, St. Antoine, and St. Jean-Baptiste markets, and also to repair the stone pavement at the entrance and egress of Papineau scale.

A. LEBLANC,  
 Secretary.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 14 avril

Sont présents: Tous les membres de la Commission.

I. M. S. Beaudin, C. R., se présente devant la Commission et demande que le règlement concernant les marchés soit amendé de façon à permettre aux commerçants en gros de produits de vendre des volailles et du gibier. M. Beaudin demande aussi que soit abolie la taxe de \$50 touchant ce commerce et que la perception de cette taxe, pour l'année courante, ne soit pas exécutée.

Question différée.

2. Soumis un rapport de la sous-commission de l'Hôtel de Ville recommandant l'achat d'accessoires, de fournitures, de tapis, etc., pour l'Hôtel de Ville.

Résolu: De souscrire à ce rapport.  
 3. Les avocats de la Ville recommandent la nomination de M. P.W. Saint-Georges au poste d'ingénieur-conseil et représentent que l'aide de M. Saint-Georges est indispensable aux intérêts de la Ville pour la conduite des causes actuellement en cours d'instruction.

Soumis, à ce propos, une lettre de M. Saint-Georges offrant à la Ville ses services d'ingénieur-conseil à raison de \$2,000 d'honoraires annuels fixes.

Résolu: Que M. Saint-Georges soit nommé auxdites fonctions, ses appointements devant commencer le 1er mai prochain (M. Péchevin Lapointe dissident).

4. Soumise une opinion des avocats de la Ville au sujet du montant dû au gouvernement provincial pour le transfert des aliénés, de la prison aux asiles. La Commission estime que le montant exigé, dans chaque cas, est excessif; et après mûre délibération il est

Résolu: De prier le trésorier et le contrôleur de la Ville de voir à ce sujet le percepteur du revenu provincial, et de demander aussi à la Commission de Police de s'occuper dorénavant du transfert, par les voitures de patrouille, de cesdits prisonniers.

5. Soumise une lettre de M. E. Bélanger, assistant inspecteur de la Ville, au sujet de la sub-division de la propriété appartenant à la Ville dans la municipalité de Saint-Henri, suggérant de s'entendre à ce propos avec le conseil municipal de ladite municipalité.

Résolu: D'inviter les autorités de la municipalité de Saint-Henri de conférer avec cette Commission vendredi prochain, le 22 du courant, à 2.30 heures.

6. Soumis un rapport de la sous-commission des Propriétés civiques touchant la question de la vente des matériaux, de construction provenant des propriétés expropriées des rues Saint-Laurent et DeMontigny, et suggérant d'effectuer cette vente le 26 du courant.

Résolu: Que ledit rapport soit adopté et que la sous-com-

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 14th of April.

Present: All the Members of the Committee.

1. Mr. S. Beaudin, Q. C., appeared before the Committee and asked that the by-law concerning markets be amended in order to allow wholesale produce dealers to sell poultry and game. Mr. Beaudin also requested that the license of \$50, in this connection be abolished and that the collection of the same for the current year be not enforced.

Consideration deferred.

2. Submitted and read a report from the Sub-Committee Re City Hall recommending the purchase of supplies, rugs, etc., for the City Hall.

Resolved: To concur therein.

3. The City Attorneys recommended that Mr. P. W. St. George be appointed Consulting Engineer, adding that in matters before the Courts the aid of Mr. George was almost indispensable in the interest of the City.

In this connection submitted and read a letter from Mr. St. George informing the Committee that he is prepared to give his services to the City as Consulting Engineer for a fixed salary of \$2,000 per annum.

Resolved: That Mr. St. George be appointed to said office, his salary to be computed from 1st of May next (Ald. Lapointe dissenting).

4. Submitted and read an opinion from the City Attorneys concerning the account from Provincial Government for the transportation of insane persons from the jail to the asylums. The Committee was of opinion that the price charged in each case for the conveyance of said prisoners was excessive, and after due deliberation, it was

Resolved: To instruct the City Treasurer and City Comptroller to interview the Collector of the Provincial Revenue in this connection and also to request the Police Committee to attend to the conveyance of said prisoners in future in patrol waggons.

5. Submitted and read a letter from Mr. E. Belanger, Joint Deputy City Surveyor anent the subdivision of the property belonging to the City in the City of St. Henry, and suggesting that an interview be held with Council of the City of St. Henry.

Resolved: To invite the authorities of the Municipality of St. Henry to meet this Committee next Friday afternoon, 22nd inst., at 2.30 o'clock.

6. Submitted and read a report from the Sub-Committee Re civic properties concerning the question of selling the building material of expropriated properties on St. Lawrence and DeMontigny streets, suggesting that the sale should take place on the 26th inst.

Resolved: That said report be adopted and that the Sub-



mission soit autorisée à fixer le prix minimum qui devra être offert pour cesdits matériaux.

7. Soumise une lettre de MM. Camille-R.-Trempe, John-K. Kearns et Clément N. Robillard, employés surnuméraires, se plaignant à la Commission d'avoir été privés de leur salaire pour deux jours de fête légale, savoir: le Vendredi Saint et le lundi de Pâques.

*Résolu:* De prier le trésorier de la Ville de payer lesdits surnuméraires pour les deux jours dont il est question et d'en agir dorénavant ainsi pour les jours de fête civique, dans le cas des employés surnuméraires.

8. Soumise une lettre de M.-H.-G. McDonald déclarant à la Commission que, moyennant rémunération, il indiquera l'existence, à la Banque de Montréal, de certains montants formant un total de \$364.77 et appartenant à la Ville.

Renvoyée au trésorier de la Ville avec prière d'informer et de faire rapport.

9. Soumise une requête de la veuve de feu H. Filteau, comptable du département de l'Aqueduc, demandant un bonus.

Déposée sur le bureau.

10. La sous-commission des Impressions fait rapport qu'elle a demandé des soumissions pour l'impressions de débetures et de la liste des taux des assurances contre le feu, et que dans chaque cas elle a l'intention d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire.

*Résolu:* De se rendre à ce rapport.

11. *Résolu:* D'autoriser le trésorier de la Ville à faire dresser de nouvelles conditions pour l'assurance des propriétés civiques, ainsi qu'en a décidé cette Commission, et de demander des soumissions pour l'assurance de ces propriétés à toutes les compagnies d'assurances de la Ville, sans tenir compte de la clause de 80 p. c.

12. Le contrôleur de la Ville soumet un état des dépenses jusqu'aux 1er avril.

*Résolu:* De soumettre ce rapport au Conseil.

13. Le trésorier et le contrôleur de la Ville soumettent l'état suivant des balances en caisse:

Le trésorier de la Ville. . . . au 14 avril. . . . \$12,222.23  
Le contrôleur de la Ville. . . . au 31 mars . . . . 51,782.33

Déposé aux archives.

14. Le trésorier de la Ville soumet les réponses aux questions posées par M. l'échevin Couture à la séance du Conseil du 28 mars, au sujet de certaines opérations financières.

*Résolu:* Que ces réponses soient approuvées et qu'elles soient soumises à la prochaine assemblée du Conseil.

15. Le trésorier de la Ville soulevé le point de la perception des loyers des propriétés achetées par la Ville pour l'expropriation de la rue Saint-Laurent.

*Résolu:* De prier le trésorier de la Ville de connecter ces loyers sous la direction des avocats de la Ville.

*Ajournement.*

RENE BAUSET,  
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 14 avril

Présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, Bastien et Leclair.

DELEGATIONS

MM. le maire Boyer et le conseiller Saint-Germain, de la Côte Saint-Paul, accompagnés de M. l'avocat Morin, se présentent devant la Commission au sujet du droit de propriété du pont situé sur la rue Saint-Patrice, justement au-delà des limites de la Ville, mais non, comme ils le prétendent, dans les limites de la Côte Saint-Paul.

*Résolu:* De référer cette question à l'inspecteur et aux avocats de la Ville pour examen et faire rapport à la prochaine assemblée.

M. l'échevin Lemay présente une requête de propriétaires intéressés demandant que la Montreal Street Ry. Co. soit requise de poser une voie double sur la rue Saint-Laurent, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins, et aussi que ladite rue soit pavée en asphalte jusqu'aux limites de la Ville.

Question différée jusqu'à ce que l'élargissement de cette partie de la rue Saint Laurent ait été complété.

L'hon. Jas. McShane demande l'élargissement de la rue Saint-Maurice, à partir de la rue McGill jusqu'au square Chaboillez, afin de faciliter le trafic croissant de cette localité et aussi pour soulager la rue Notre-Dame.

Committee be authorized to fix the minimum bid to be accepted for said properties.

7. Submitted and read a letter from Messrs. Camille R. Trempe, John K. Kearns and Clement N. Robillard, supernumeraries, informing the Committee that they were deprived of their salaries for 2 legal holidays, viz: Good Friday and Easter Monday.

*Resolved:* To instruct the City Treasurer to pay supernumeraries for the days in question and to do the same in future in the case of supernumeraries in connection with legal holidays.

8. Submitted and read a letter from M. G. McDonald, informing the Committee that, for a remuneration, he will indicate certain moneys belonging to the City in the Bank of Montreal, amounting in all to \$364.77.

Referred to the City Treasurer for examination and report.

9. Resolved: That the Treasurer be authorized to get new late H. Filteau, accountant of the Water Department, asking for a bonus.

Laid on the table.

10. The Sub-Committee re Printing, reported that they had called for tenders for the printing of bonds and of fire insurance schedule and that they propose to give the contract to the lowest tenderer in each case.

*Resolved:* To concur therein.

11. *Resolved:* That the Treasurer be authorized to get new specifications prepared for the insurance of civic properties as decided upon by this Committee and to ask tenders for the same from all the fire insurance Companies of the city without the 80 p. c. clause.

12. The City Comptroller submitted a statement of expenditure to the 1st of April.

*Resolved:* To submit the same to the City Council.

13. Cash balances were submitted by City Treasurer and City Comptroller as follows:

City Treasurer, on the 14th April, \$12,222.23  
City Comptroller, the 31st March, 51,782.33

Filed of record.

14. The City Treasurer submitted replies to questions put by Ald. Couture at a meeting of the Council held on the 28th of March, concerning certain financial operations.

*Resolved:* That the same be concurred in and submitted to the Council at its next meeting.

15. The City Treasurer submitted the question of the collection of rents for properties purchased by the City in connection with the expropriation of St. Lawrence St.

*Resolved:* To instruct the City Treasurer to collect the same under the direction of the City Attorneys.

*Ajourned.*

RENE BAUSET,  
Secretary.

ROAD COMMISSION.

Report of meeting held the 14th April.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, Bastien and Leclair.

DELEGATIONS.

—Mayor Boyer and Councillor St. Germain of Côte St. Paul, accompanied by Mr. Morin, advocate, came before the Committee with respect to the ownership of the bridge on St. Patrick street just beyond the limits of the City, but not as they claimed within the boundary of Côte St. Paul.

*Resolved:* That the matter be referred to the City Surveyor and the City Attorneys for examination and report for next meeting.

—Ald. Lemay presented a petition from interested proprietors, asking that the Montreal Street Ry. Co., be ordered to lay a double track on St. Lawrence street from Sherbrooke street to Pine Ave., and also that said street be paved with asphalt within the City limits.

Consideration deferred until the widening of said part of St. Lawrence street is completed.

—The Hon. Jas. McShane requested that St. Maurice street be widened from McGill street to Chaboillez Square in order to afford additional accommodation to the increased traffic of the locality, and also to relieve Notre-Dame street.



Après mûre délibération, il est

*Résolu:* Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant l'élargissement de la rue Saint-Maurice, à partir de la rue McGill jusqu'au square Chaboillez, selon le plan homologué, et que moitié du coût dudit élargissement soit payé par la Ville et moitié par les propriétaires des immeubles situés sur les deux côtés de ladite rue Saint-Maurice dans lesdites limites.

—M. Péchevin Carter et M. Jas. Coristine se présentent devant la Commission au sujet de la modification de la ligne homologuée de la rue Saint-Paul conformément à la demande de M. Coristine, et, après délibération, il est

*Résolu:* Que la résolution adoptée à la dernière assemblée, concernant la modification de la ligne homologuée de la rue Saint-Paul, soit révoquée.

Il est de plus

*Résolu:* Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que la ligne homologuée du côté nord de la rue Saint-Paul, à partir de la courbe à l'ouest de la rue Saint-Nicolas jusqu'au côté est de la ruelle connue sous le nom de "Evans Court", soit biffée et remplacée en produisant la ligne homologuée, à partir de la rue Saint-Nicolas vers l'ouest jusqu'au côté est de "Evans Court" et de plus que la ligne homologuée du côté nord de la rue Saint-Paul, à partir du côté est de ladite "Evans Court" jusqu'au côté est de la rue McGill, soit biffée. Le tout sujet à l'approbation des avocats de la Ville.

—M. Arch. McGoun, C.R., adresse la parole à la Commission au sujet de l'amendement qu'il a suggéré touchant la route de la rue Guy, du Beaver Hall et de l'avenue DeLorimier, et après avoir examiné le rapport de l'inspecteur de la Ville sur ce sujet, il est

*Résolu:* Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que la route de la rue Guy, du Beaver Hall et de l'avenue DeLorimier soit modifiée de manière à faire circuler les tramways allant vers l'ouest, via Craig, Gosford, Notre-Dame et à travers la voie qui se trouve entre le Bureau d'Enregistrement et la Cour de Circuit jusqu'à la rue Saint-Jacques.

—Soumise une réclamation écrite de M. Thos. Hanna, concernant le dommage causé à sa ferme par l'inondation provoquée par les travaux exécutés par la Ville au champ d'épandage.

M. Hanna se plaint aussi de la nocuité des égoûts de deux établissements qui se déversent dans le champ d'épandage.

*Résolu:* Que MM. Howard et Janin soient priés de faire un rapport conjoint concernant les plaintes de M. Thos. Hanna.

—M. Péchevin Bumbray se présente devant la Commission et demande que des mesures soient prises pour obtenir la cession de la rue Forsythe, afin d'y construire un égoût sans plus de retard.

*Résolu:* Que la "Sun Life Assn. Co." soit priée de céder sa part de la rue Forsythe gratuitement et sans condition à la Ville.

—M. Bienvenu, Inspecteur du Revenu, explique sa suggestion quant à l'abolition de la taxe sur tous les toits ou portiques permanents au-dessus des trottoirs, et après délibération, M. Bienvenu est prié de s'aboucher avec les avocats de la Ville et de dresser un projet d'amendement au règlement actuel, afin que la Ville puisse retirer un revenu de telles structures, et en même temps avoir plein pouvoir de les faire disparaître.

—M. Péchevin Hébert se présente devant la Commission et demande que des bouches d'égoûts soient placées au côté sud de l'avenue Duluth à l'angle du parc LaFontaine, et aussi à l'angle nord-est de la rue Garnier et du parc LaFontaine.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville.

Il demande aussi qu'un pavé permanent soit établi le long du parc LaFontaine, à partir de la rue Amherst jusqu'à l'avenue Papineau.

Le président répond que cette demande serait prise en sérieuse considération.

—M. A.-T.-A. Chagnon demande que le lot vacant qui se trouve à côté du No 501, rue Saint-Hubert, soit clôturé, vu qu'il a déjà encouru une dépense assez considérable pour remplacer les vitres brisées par des jeunes gens qui se servent de ce lot vacant comme lieu d'amusement.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

REQUETES

—De l'Union Nationale des Menuisiers et Charpentiers protestant contre le charroyage de la pierre de la carrière de la Corporation par la Compagnie des Chars Urbains de Montréal, et demandant aussi la date de la mise en vigueur de la journée de neuf heures.

After due deliberation, it was

*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that St. Maurice street be widened from McGill street to Chaboillez Square, according to the homologated plan and that one-half the cost of said widening be paid by the City and the other half by the proprietors of immovables situated on both sides of said St. Maurice street within the said limits.

—Ald. Carter and Mr. Jas. Coristine came before the Committee respecting the modification of the homologated line of St. Paul street in conformity with Mr. Coristine's request and after due deliberation, it was

*Resolved:* That the resolution adopted at the last meeting annulling the modification of the homologated line of St. Paul street, be repealed.

—It was furthermore

*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that the homologated line on the north side of St. Paul street, from the bend west of St. Nicholas street, to the east side of the lane known as "Evans Court", be erased and replaced by producing the homologated line from St. Nicholas street westwards to the east side of "Evans Court," and furthermore that the homologated line on the north side of St. Paul street, from the east side of said "Evans Court" to the east side of McGill street, be erased. The whole subject to the approval of the City Attorneys.

—Mr. Arch. McGoun, K.C., addressed the Committee, regarding his suggestion to amend the Guy, Beaver Hall and DeLorimier Ave., Route, and after considering the report of the City Surveyor on the subject, it was

*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that the Guy, Beaver Hall and DeLorimier Ave. Route be amended so as to run the cars going westwards, via Craig, Gosford, Notre-Dame and through the passage between the Registry Office and Circuit Court to St. James street.

—Mr. Thos. Hanna submitted his complaint in writing, regarding the damage caused by the flooding of his farm, on account of certain work done by the City in connection with the Sewage Farm.

Mr. Hanna also complained of the fact that two objectionable establishments were being drained into the sewage farm.

*Resolved:* That Messrs. Howard and Janin be requested to make a joint report respecting Mr. Thos. Hanna's complaints.

—Ald. Bumbray came before the Committee and requested that steps be taken to secure the cession of Forsythe street so that the sewer may be constructed without delay.

*Resolved:* That the "Sun Life Ass. Co.," be requested to cede its portion of Forsythe street gratuitously and unconditionally to the City.

Mr. Bienvenu, Revenue Inspector explained his suggestion to abolish the tax on all fixed coverings or porticals over the public sidewalks, and after due deliberation, Mr. Bienvenu was requested to confer with the City Attorneys and draft an amendment to the present by-law so that the City may derive revenue from such structures and at the same time exercise full control as to their removal.

Ald. Hébert came before the Committee and requested that gullies be placed at the south side of Duluth Ave. at the corner of Park LaFontaine, and also at the North-East corner of Garnier and Park LaFontaine.

Referred to the City Surveyor.

He also asked that Park LaFontaine from Amherst street to Papineau Avenue be permanently paved.

The chairman answered that the matter would be taken into serious consideration.

Mr. A. T. A. Chagnon requested that the vacant lot alongside No. 501 St. Hubert street be fenced, as he had been put to considerable expense replacing glass broken by boys, who use said vacant lot as a play-ground.

Referred to the City Surveyor for a report.

PETITIONS.

From the National Union of Carpenters and Joiners, protesting against the transportation of stone from the Corporation Quarry by the Montreal Street Ry. Co., and also inquiring when the nine hour day would be enforced.



—De la part de contribuables des quartiers Hochelaga et Sainte-Marie, demandant que la pierre ne soit pas charroyée de ladite carrière par ladite compagnie.

*Résolu:* Que les requérants soient informés que leur requête sera prise en sérieuse considération.

—Du Terminal, concernant l'obstruction sur la rue Préfontaine.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'adopter les moyens nécessaires pour mettre la voie publique en bon état à toutes les intersections qui se trouvent dans une condition défectueuse.

—De M. Ed. Roy, demandant que ses nouvelles maisons sur la rue Saint-Edouard soient rénumérotées.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de se conformer à la demande de M. Roy.

—De la "Northern Paving and Construction Company" pour remettre à la Ville le pavage de la rue Craig.

Considération différée jusqu'à la prochaine assemblée.

—De M. J.-B. Charbonneau, 196 rue LaSalle, se plaignant d'avoir été irrégulièrement congédié par M. P. Ouimet.

*Résolu:* Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins Bastien et Leclaire soit nommée pour s'enquérir des faits.

—De M. P.-G. Martineau, C. R., au sujet de la réclamation de \$82 de M. A.-T.-A. Chagnon pour du travail en rapport avec le trottoir permanent de la rue Drolet et de l'avenue des Pins.

Renvoyée au département des réclamations.

—De M. E. Chevalier, demandant une position de gardien.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

**RAPPORTS.**

—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du protêt de Delle Margaret Lonergan, concernant l'état du trottoir vis-à-vis son immeuble Nos 381 et 383, rue Saint-André.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de remédier aux défauts existants dudit trottoir.

—De l'inspecteur de la Ville, recommandant que la Charte soit amendée de telle façon que la Ville ne soit pas forcée à exproprier un lot en entier lorsque quarante pieds ou au-delà en profondeur ne s'y trouvent pas inclus.

*Résolu:* Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que la Charte soit amendée en conséquence.

—De l'inspecteur de la Ville, recommandant que la Charte soit amendée, de manière que les propriétaires, qui doivent être cotisés pour les améliorations faites aux approches du Pont Wellington, pour l'expropriation de la Ferme Amos et du parc LaFontaine et pour le redressement et l'élargissement des rues Roy et Robin, le soient par pied en superficie au lieu du pied de front.

*Résolu:* Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que la Charte soit amendée dans ce sens, et de plus que les répartitions de cette nature soient aussi faites par pied en superficie.

Sur proposition de M. l'échevin Turner, il est

*Résolu:* De prier l'inspecteur de la Ville de préparer des estimés pour la réparation du mur d'endiguement, et aussi pour le réhausser de trois pieds.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

*Résolu:* De prier la Compagnie des Chars Urbains de Montréal de réparer l'entrevoie sur la rue Rachel, entre la rue Saint-Denis et le parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est de plus

*Résolu:* De prier la Compagnie des Chars Urbains de Montréal, de faire circuler ses tramways dans les deux directions sur l'avenue Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

*Résolu:* De prier l'inspecteur de la Voirie de préparer un estimé du coût du renumérotage de l'avenue Mont-Royal.

—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville, concernant le renumérotage de la rue Saint-Hubert, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Roy.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

*Résolu:* Que la rue Saint-Hubert soit renumérotée, à partir de la rue Sherbrooke, jusqu'à la rue Roy pour à peu près \$7.20.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

*Résolu:* Que la motion adoptée à l'assemblée du 10 mars 1904, recommandant de changer le nom de la rue Quiblier en celui de Tupper, soit annulée.

Il est

*Résolu:* Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins Bastien et Leclaire soit nommée à l'effet d'examiner la carrière d'Outremont et faire rapport sur le personnel requis pour exploiter ladite carrière.

From electors of Hochelaga and St. Mary wards, asking that stone be not conveyed from the said quarry by the said Company.

*Resolved:* That petitioners be informed that their request will be taken into serious consideration.

From Terminal Ry. agent the obstructing of Préfontaine street.

*Resolved:* That the City Surveyor be instructed to take the necessary means to have the roadway placed in good order at all intersections which are in a defective state.

From Mr. Ed. Roy, asking that his new houses on St. Edward street be numbered.

Referred to the City Surveyor with instructions to comply with Mr. Roy's request.

From the Northern Paving and Construction Company re the taking over of Craig Street pavement by the City.

Consideration deferred until next meeting.

From Mr. J. B. Charbonneau 196 LaSalle street complaining that he has been unjustly dismissed by Mr. P. Ouimet.

*Resolved:*

That a sub-committee composed of Ald. Bastien and Leclaire be appointed to investigate the matter.

From Mr. J. G. Martineau K. C., agent Mr. A. F. Chagnon's claim for \$82.00 for work done in connection with the permanent sidewalk on Drolet Street and Pine Ave.

Referred to claims Department.

From Mr. E. Chevalier for a position as watchman.

Referred to the City Surveyor.

**REPORTS.**

From the City Surveyor, respecting protest from Miss Margaret Lonergan agent the condition of sidewalk in front of her property Nos 381 et 383 St André Street.

*Resolved:*

That the City Surveyor be instructed to remedy any defects in said sidewalk.

From City Surveyor recommending that the Charter be amended so that the City shall not be obliged to expropriate a whole lot when forty feet or more in depth are left.

*Resolved:*

That a report be made to Council recommending that Charter be amended accordingly.

From the City Surveyor recommending that the Charter be amended so that the proprietors who are to be assessed for improving the approaches to Wellington Bridge, the Amos Farm and Park LaFontaine Expropriation and the straightening and widening of Roy and Robin Streets, shall be assessed by the foot superficial instead of by the foot front.

*Resolved:*

That a report be made to Council recommending that the Charter be amended accordingly, and furthermore that assessments of this description be likewise made by the superficial foot.

On motion of Ald. Turner it was

*Resolved:*

That the City Surveyor be instructed to prepare estimates to repair the dyke and also to increase the height of same by three feet.

On motion of Ald. Leclaire it was

*Resolved:*

That the Montreal Street Railway Company be ordered to repair the trackspace on Rachel Street between St Denis Street and Park LaFontaine.

On motion of Ald. Leclaire it was furthermore.

*Resolved:*

That the Montreal Street Railway Company be ordered to operate the street cars in both directions on Mount Royal Avenue.

On motion of Ald. Bastien it was

*Resolved:*

That the Street Inspector be instructed to prepare an estimate of the cost of renumbering Mount Royal Ave.

Submitted the City Surveyor's report agent the renumbering of St Hubert Street from Sherbrooke Street to Roy Street.

On motion of Ald. Bastien it was

*Resolved:*

That St Hubert Street from Sherbrooke Street to Roy Street be renumbered at an approximate cost of \$7.20.

On motion of Ald. Bastien it was

*Resolved:*

That the motion adopted at the meeting held on the 10th of March 1904 recommending that the name of Quiblier Street be rescinded.

It was

*Resolved:*

That a sub-committee composed of Ald. Bastien and Leclaire be appointed to examine the Outremont Quarry and report as to the staff required to operate same.



Il est  
*Résolu*: De notifier le Gouvernement Fédéral d'enlever la neige du trottoir autour de la Salle d'Exercices (Drill Hall).

Il est  
*Résolu*: Que les ingénieurs et dessinateurs du Département de la Voirie soient priés de ne préparer ni plans, ni estimés, etc., ni de faire aucun travail en dehors du bureau, pour aucune des commissions civiques ou aucun des départements, excepté que lorsqu'ils en seront autorisés par l'inspecteur de la Ville, et de plus, que lesdits ingénieurs et dessinateurs soient priés de ne pas s'absenter du bureau durant les heures de travail, sans mettre l'inspecteur de la Ville au courant de leur absence.

Ajournement.

J.-H. DILLON,  
*Secrétaire.*

It was  
*Resolved*: That the Federal Government be notified to remove the snow from the sidewalk around the Drill Hall.

It was  
*Resolved*: That the engineers and draughtsmen of the Road Department be instructed not to prepare plans, estimates etc., nor do any work outside of the office, for any of the various civic committees or departments, excepting when authorized to do so by the City Surveyor, and furthermore that said engineers and draughtsmen be also instructed not to leave the office during working hours without acquainting the City Surveyor of their destination.

J. H. DILLON,  
*Secretary.*

**COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE**

*Compte rendu de l'assemblée du 14 avr. l.*

Sont présents : Tous les membres de la Commission.

—Soumise une lettre de la " Sun Life Assurance Co." suggérant un système d'assurance sur la vie des pompiers.

Renvoyée à MM les échevins Walsh et Duquette avec prière d'étudier ladite suggestion et de faire rapport à la Commission des Finances.

—Accordée la requête de l'hôtel Queen's demandant l'autorisation de construire une passerelle temporaire entre les deux ailes de cet hôtel; cette requête est accordée pour une période de deux années et cette construction sera sujette à l'examen de l'inspecteur des édifices.

—Est acceptée la soumission de M. W.-E. Seagrave pour réparer la voiture d'échelle Nos 8 et y appliquer le mécanisme de déploiement rapide Seagrave, à raison de \$2,750, à condition toutefois que le Conseil vote le crédit qu'il faut à l'exécution de cette entreprise.

—Accordées les requêtes suivantes :  
 Pour ouvrir des cours à bois :  
 Hormisdas Richer, 98, Chambord ;  
 F.-X. Brisebois, Gilford et Bréboeuf ;  
 R. Brunet, 1617, Saint-Hubert.  
 Pour installer des machines à vapeur :  
 J. L. Comtois, 20, Panet.

—Le " Builders Exchange " demande d'être tenu au courant de toutes les modifications des règlements concernant la construction.

Réponse sera faite au requérant que toutes les infractions qu'il désire peuvent se trouver dans la GAZETTE MUNICIPALE.

—A partir du 19 avril, les heures de bureau de l'inspecteur des édifices seront les suivantes :

Inspecteur ..... de 10 h. a. m. à midi  
 Assistant ..... de 11.30 h. a. m. à 1 h. p. m.  
 Premier commis et sous-assistant ..... de 9 h. a. m. à 5 h. p. m.,  
 sauf l'heure du lunch entre midi et 1 heure.

—Le contrat pour la fourniture de la glace aux postes des pompiers a été adjugé moitié à M. H. Donnelly et moitié à M. Masson.

—Accordée, et référée à la Commission d'Hygiène et des Statistiques pour être approuvée, la requête présentée par la " Toilet Laundry Co.," 415 rue Richmond, pour construire une écurie.

—Une sous-commission, composée de MM les échevins Sauvageau et Duquette et du chef, est nommée pour étudier la question des gages du contremaître et des employés des ateliers de réparation.

—La Commission de la Voirie sera priée de construire de nouveaux trottoirs en face des nouveaux postes Nos 9 et 19 et aussi devant les Nos 14 et 15.

—Le premier wagon à boyaux qui sortira des ateliers du département, sera installé au poste No 14.

—L'inspecteur des chaudières est prié de préparer un rapport sur la qualification des ingénieurs du département des incendies.

—Une sous-commission, composée de M.M. l'échevin Dagenais, le chef et M. Beaulieu, est nommée pour organiser un concours, entre les membres de la brigade, pour l'indication du meilleur mécanisme de suspension des harnais.

**FIRE AND LIGHT COMMITTEE**

*Report of meeting, held the 14th April.*

Present: The whole committee.  
 —Submitted and read a letter from the Sun Life Insurance Co. submitting a plan for insuring the firemen's lives.

Referred to aldermen Walsh and Duquette to examine the proposition and submit result to Finance Committee.

—A request from the Queen's Hotel to erect a temporary passage between two wings of their premises, is granted for the period of two years, and subject to the supervision of the Building Inspector.

—The tender of W. E. Seagrave for repairs to No. 8 Babcock Aerial Ladder, including Seagrave's Quick hoisting device, is accepted at the price of \$2,750; conditionally, however, the Council votes the necessary amount to cover the expenditure.

—The following petitions were then granted:

To open fire wood yards:  
 Hormisdas Richer, 98-Chambord; F. X. Brisebois, Gilford and Bréboeuf streets; R. Brunet, 1617 St. Hubert.

To erect steam engine:  
 J. L. Comtois, 280 Panet.

—The Builders' Exchange request to be advised of all contemplated alterations to the Building by-laws.

They are to be informed that all such contemplated changes may be found in *The Municipal Gazette*.

—From the 19th April instead the office hours of the Building Inspector and his staff will be as follows:

Inspector, 10 a.m. to 12 noon.  
 Assistant, 11.30 a.m. to 1 o'clock p.m.

Chief clerk and Deputy assistant, 9 a.m. to 5 p.m. with one hour for lunch from 12 noon to 1 o'clock p.m.

—The contract for supplying ice to the fire stations was divided between D. Donnelly and N. Masson.

—The petition from the Toilet Laundry Co. No 415 Richmond St., to erect stables, is granted and sent to Hygiene and Statistics Committee for their approval.

—Ald. Sauvageau and Duquette and the Chief are appointed a sub-committee to study the question of wages of the Foreman and men of the repair shop.

—The Road Committee will be requested to build new sidewalks apposite new fire stations Nos. 9 and 19 and also 14 and 15.

—It is decided to place in No. 14 station the first hose wagon to be turned out of the Department's shop.

—The Boiler Inspector is instructed to prepare a report on the qualifications of the Fire Department's Engineers.

—Ald. Dagenais, the chief and Mr. Beaulieu, are appointed a sub-committee to arrange a competition, between the members of the brigade, as to the best and most efficient harness hanger.



—Une sous-commission, composée de MM. l'échevin Bumbray et l'inspecteur des édifices, est nommée pour dresser un cahier de charges dans le but de faire exécuter par contrat le ramonage des cheminées et de demander des soumissions dans les journaux.

—L'inspecteur des édifices est prié d'informer les constructeurs des postes de pompiers qui s'érigent actuellement qu'ils doivent se pourvoir du permis réglementaire.

—Privilège est accordé à la "Parks and Playgrounds Association," d'ériger un abri dans le quartier Saint-Gabriel sans se pourvoir du permis réglementaire.

—M. A. Parent informe la Commission qu'il a enjoint à la "American Tobacco Co." d'avoir à enlever ses annonces des poteaux des reverbères à gaz, et que le département de la Voirie a intenté à ladite compagnie une poursuite qui doit être portée devant les tribunaux le 21 du courant.

*Ajournement.*

L.-A. D'AMOUR,  
Secrétaire.

—Ald. Sauvageau and the Building Inspector are appointed a sub-committee to prepare specifications with a view of giving out the chimney sweeping by contract, and advertise for same.

—The Building Inspector is instructed to notify the contractors of the new fire stations, now building, that they will have to provide themselves with the necessary building permits.

—The Parks and Play Grounds Association is allowed to erect a shelter in St. Gabriel ward, without taking permit for so doing.

—Mr. A. Parent informed the Committee that he has notified the American Tobacco Co., to take away their advertising signs from the gas lamp posts, and also that the Road Department has taken an action against the Company which will come up for hearing on the 21st. April instant.

*Adjourned.*

L. A. D'AMOUR,  
Secretary.

### COMMISSION SPECIALE re PACIFIQUE CANADIEN.

*Compte rendu de l'assemblée du 15 avril.*

Sont présents : MM. les échevins Lévy, président, Nelson, Payette, Bastien, Vallières, Lapointe, (L.-A.), Robertson, Robillard et Larivière.

—Le secrétaire soumet une lettre de M. D. McNicoll, vice-président de la Cie du Chemin de fer Pacifique Canadien, déclarant que le plan proposé, comportant l'établissement d'une rue au nord des voies de la Cie du Chemin de fer Pacifique Canadien, de la rue Barclay à la rue Saint-Timothée, est impraticable.

Déposée sur la table.

—M. Bélanger, assistant ingénieur de la Ville, soumet un plan qu'il a préparé conjointement avec l'ingénieur de la Cie du Chemin de fer Pacifique Canadien, conformément à la résolution de Commission, d'une rue pour remplacer la rue des Commissaires. Un estimé du coût de ce travail est aussi déposé devant la Commission. Et un débat s'ensuivit.

Sur proposition de M. l'échevin Payette, appuyé par M. l'échevin Bastien, il est

*Résolu* : Que les avocats de la Ville soient priés de renseigner la Commission sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Une corporation municipale qui a, par sa charte, le droit de fermer les rues en général, peut-elle être tenue de payer une indemnité aux propriétaires dans les rues dont un bout seulement est fermé ?

2<sup>o</sup> La Ville a-t-elle, par sa charte, le droit de fermer une rue à un bout sans être tenue de payer une indemnité aux propriétaires ou aux locataires ?

3<sup>o</sup> Est-ce que la question dont la Commission est actuellement saisie n'est pas semblable à celle se rattachant à la fermeture de la rue Bisson, sur laquelle le département en loi a fait rapport le 24 août 1899, et aussi à celle qui a été soulevée dans la cause du Maire & Al. vs Drummond re fermeture de la rue Saint-Félix, dans laquelle une jurisprudence a été établie par le Conseil Privé ?

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, (L.-A.), il est aussi

*Résolu* : De poser aux avocats de la Ville les questions suivantes :

1<sup>o</sup> Le Conseil a-t-il le droit d'aliéner de gré à gré les rues de la Ville ?

2<sup>o</sup> D'en donner la propriété exclusive à tout individu ou compagnie ?

3<sup>o</sup> D'échanger de gré à gré les rues de Montréal pour d'autres propriétés ?

4<sup>o</sup> Le pouvoir du Conseil quant aux rues ne se borne-t-il pas à accorder des droits de passage ?

5<sup>o</sup> Le Conseil a-t-il le pouvoir de fermer les rues de la Ville dans le but de les aliéner ensuite en faveur d'une compagnie quelconque.

6<sup>o</sup> Le Conseil peut-il fermer ou aliéner les rues de la Ville sans au préalable payer les dommages que cela causera aux intéressés.

Sur proposition de M. l'échevin Payette, il est,

*Résolu* : De demander à la Cie du chemin de fer Pacifique Canadien si elle consentirait, au cas où la Ville accèderait à sa demande (1) à payer le coût du raccordement de la conduite d'eau de 24 pouces de diamètre interrompu lors de la construction du pont de la rue Notre-Dame et ce, en donnant le droit de passage pour ladite conduite à travers le terrain de ladite

### SPECIAL COMMITTEE re C. P. RY CO.

*Report of meeting held the 15th of April.*

Present : Ald. Lévy, chairman, Nelson, Payette, Bastien, Vallières, L. A. Lapointe, Robertson, Robillard and Larivière.

—The secretary submitted a letter from Mr. D. McNicoll, vice-president of the Canadian Pacific Ry. Co. declaring the proposed plan for opening a street, north of the Canadian Pacific Ry. tracks from Barclay street to St. Timothée street, was not feasible.

Laid on the table.

Mr. Bélanger, assistant city engineer submitted a plan he had prepared jointly with the engineer of the Canadian Pacific Ry. Co., in conformity with the resolution of the Committee, of a street to replace Commissioners' street. An estimate of the cost of this work was also submitted, and a debate arising it was

On motion of Ald. Payette, seconded by Ald. Bastien,

*R solve!* That the City Attorneys be requested to enlighten the Committee on the following points :

1<sup>o</sup> Can a municipal corporation having, by its charter, the right to close streets, generally, be compelled to indemnify proprietors in streets where one end thereof only is closed ?

2<sup>o</sup> In virtue of its charter, has the City the right to close one end of a street and be exempt from paying an indemnity to the proprietors or to the lessees ?

3<sup>o</sup> Is not the question now at issue, identical to that of the closing of Bisson Street, upon which the law department made a report the 24th of August, 1899, and also to that which arose in the case of the Mayor & Al. vs. Drummond re closing of St. Felix Street, in which a certain jurisprudence was established by the Privy Council ?

On motion of Ald L. A. Lapointe, it was

*Resolved* : To forward the following questions to the City Attorneys :

1<sup>o</sup> Has the City the right to dispose of the streets of the City by mutual consent ?

2<sup>o</sup> To give the exclusive ownership thereof to an individual or a corporation ?

3<sup>o</sup> To exchange, by mutual consent, the streets of Montreal for other property.

4<sup>o</sup> Is not the power of Council, in so far as the streets are concerned, confined to the granting of rights of way ?

5<sup>o</sup> Has Council the power to close the streets of the City, for the purpose of selling them afterwards to any company whatsoever ?

6<sup>o</sup> Can Council close or sell the streets of the City without first paying damages that may accrue, to those interested ?

On motion of Ald. Payette, it was

*Resolved* : To ask the Canadian Pacific Ry. Co. whether it would, in case the City granted its request, consent (1) to pay the cost for connecting the 24 inch in diameter water pipe which was interrupted while the Notre Dame Street bridge was being built and also in allowing the right of way for said pipe



Compagnie; (2) à payer tous les dommages que la Ville pourrait être appelée à payer aux propriétaires si les rues sont fermées; (3) à rembourser la Ville pour tous les dommages qu'elle souffrira à la suite de l'interruption ou de la destruction d'une partie du système d'égoûts sur les rues que l'on demande à faire fermer.

*Ajournement.*

JULES CRÉPEAU,  
*Secrétaire.*

**CONSEIL MUNICIPAL**

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 15 avril, convoquée par le greffier de la Ville à la demande de MM. les échevins Vallières, L.-A. Lapointe, Saint-Denis, Bastien et Duquette, pour considérer les affaires indiquées sommairement dans l'ordre du jour qui suit :

**ORDRE DU JOUR**

**RAPPORT.**

1. *Finances et Incendies, et Eclairage.* — Pour payer \$1,000 aux héritiers de feu Thos. Enright.

**RÈGLEMENTS.**

2. 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant le règlement No 236 *re* contributions foncières, taxes et licences. (Carter).
3. 1<sup>ère</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lectures d'un règlement amendant le règlement No 266 *re* taxes de l'eau. (Carter).

**MOTIONS.**

4. *Lapointe, L.-A.* — Pour amender les règlements concernant la Cie du Chemin de fer Terminal.
5. *Larivière.* Pour nommer l'échevin Lévy membre de la Commission de la Bibliothèque.
6. *Couture.* — Pour ajouter la Commission de la Bibliothèque à la liste des Commissions permanentes.

**RAPPORT.**

7. *Finances.* — Pour accorder \$500 à l'Union des Municipalités Canadiennes.

**MOTION.**

8. *Lavallée.* — Pour l'établissement d'un nouveau circuit de tramways.

*Compte rendu de l'assemblée spéciale du 15 avril.*

*(D'après les minutes du Conseil, Vol. 166, Page 45.)*

M. l'échevin L.-A. Lavallée, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents : MM. les échevins Vallières, Larivière, Clearihue, Robillard, Turner, Ekers, Wilson, Chaussé L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Walsh Sauvageau, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Leclaire, Paquin et Duquette

La séance étant ouverte, et un débat s'engageant, M l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin EKERS.

*Proposition :* Que le Conseil s'ajourne.

Le Conseil se partage sur cette proposition :

*Pour :* Larivière, Clearihue, Robillard, Turner, Ekers, Wilson, Chaussé, Bumbray, Walsh, Sauvageau, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres et Leclaire—17.

*Contre :* Vallières, L.-A. Lapointe, Bastien, Paquin et Duquette—5.

La proposition est ainsi emportée et il est

*Résolu :* En conséquence

*Ajournement.*

RENÉ BAUSET,  
*A.s.-Greffier de la Ville.*

through the land belonging to said company; (2) to pay all damages the City might be called upon to pay to the proprietors, in case the streets were closed; (3) to reimburse the City for all damages it might suffer as a consequence of the interruption or destruction of a part of its sewer system in the streets contemplated to be closed.

*Adjourned.*

JULES CRÉPEAU,  
*Secretary.*

**CITY COUNCIL**

Report of meeting held on the 15th of April, convened by the City Clerk at the request of Aldermen Vallières, L. A. Lapointe, St. Denis, Bastien and Duquette, to consider the business summarily specified in the following Order of the Day :

**ORDER OF THE DAY.**

**REPORT.**

1. *Finance and Fire, and Light.* — To pay \$1,000 to heirs of late Thos. Enright.

**BY-LAWS.**

2. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 236 *re* assessments, taxes and licenses. (Carter).
3. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 266 water rates. (Carter).

**MOTIONS.**

4. *Lapointe, L. A.* — To amend by-law *re* Terminal Railway Co.
5. *Larivière.* — To appoint Ald. Levy a member of the Library Committee.
6. *Couture.* — To add Library Committee to list permanent committees.

**REPORT.**

7. *Finance.* — To grant \$500 to Union of Canadian Municipalities.

**MOTION.**

8. *Lavallée* — For a new street railway route.

*Report of special meeting held on 15th of April.*

*(According to the minutes of Council, Vol. 166, Page 45)*

Alderman Lavallée, Acting-Mayor, in the Chair.

Present: Aldermen Vallières, Larivière, Clearihue, Robillard, Turner, Ekers, Wilson, Chaussé, Lapointe, L. A., Bumbray, Ricard, Walsh, Sauvageau, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Leclaire, Paquin and Duquette

The Council having been called to order, and a debate arising.

Moved by Ald PAYETTE, seconded by Ald. EKERS.

"That the Council do now adjourn"

The Council divided thereon :

*Yeas :* Larivière, Clearihue, Robillard, Turner, Ekers, Wilson, Chaussé, Bumbray, Ricard, Walsh, Sauvageau, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Leclaire—17.

*Nays :* Vallières, Lapointe, L. A., Bastien, Paquin, Duquette—5.

So it was carried and

*Resolved :* Accordingly.

*Adjourned.*

RENÉ BAUSET,  
*Ass. City Clerk*



MUTATIONS DE PROPRIETES — TRANSFERS OF PROPERTIES

Quartier Ward	No d'enregistrement Registration Number	Date de l'enregistrement Date of registration	Date du Contrat Date of Deed	Vendeur Vendor	Acquéreur Purchaser	No. du Cadastre Cadastral Number	Etendue Area	Rue Street	Genre Description	Prix Price
MONTREAL-OUEST										
St-George	139,018	8 Ap'l 1904	24 M'ch 1904	Sam Hamilton	And. Baile	1819-9	3,308	Pine Ave.	L	\$ 2,150 20
St. Andrew	139,019	8 "	29 "	De. Wm. Hy Weir	Robt. A. Ross	P. 1706	2,700	Crescent	L	4,165 00
	139,021	8 "	7 Ap'l	Ch. E. Thompson	Geo. Hy. Perkins	P. 1571	1,912 6	Argyle	B	4,050 00
St. Joseph	139,024	8 "	18 M'ch	Frs X. Craig	"Toilet Laundry Co."	P. 452	19,300	Richmond	L	No Price
	139,025	8 "	23 "	J. J. McGoldrick	W. J. J. Kavanagh & al	850 to 855	4,131	St James	B	12,000 00
	139,033	11 "	25 "	W. J. J. Kavanagh & al	Wid. Rbt. Duncan & al	"	4,131	"	B	6,900 00
St. George	139,039	12 "	24 "	Hy. W. Cockfield	Wm. F. Lewis	P. 1854	2,561	Durocher	B	6,900 00
	139,040	12 "	24 "	Wm. F. Lewis	Hy. M. Cockfield	"	2,561	"	B	6,900 00
St. Ann's	139,044	12 "	6 Ap'l	P. McCroxy	Chs. A. Lamothé	1756-4	3,322	St. Paul	B	4,532 67
St. Joseph	139,049	13 "	8 "	P. McCabe	The G. T. R. Cy. of Can.	798	4,027	Chaboillez	B	5,000 00
MONTREAL-EST										
St-Louis	60,063	7 Avril 1904	6 Avril 1904	Eus. Laliberté	Vve G Rosa	225	5,355	Lagauchetière	B	\$ 9,000 00
Papineau	60,064	7 "	1 Mars	Frs. Charbonneau	Dom. Ahélo	783 & P 797	4,720	Panet	B	4,000 00
Lafontaine	60,068	8 "	12 "	D. Brouillette	Vve Jos. Morin	1211-55-A	2,623 6	Mentana	B	2,100 00
St-Laurent	60,069	8 "	29 "	J. B. N. Lapointe	Universal Furniture Co	P. 652-A	1,973	St. Urbain	B	1,700 00
	60,070	8 "	4 "	M P. Laverty	Jos. Bethune	175-6	2,284	Bleury	B	5,425 00
St. Louis	60,071	9 "	30 "	De A. F. McCuaig	Jas M. Mitchell	949	2,724	St. Hypolite	B	2,100 00
	60,073	9 "	6 Avril	A. S. Archambault	Louis Monty	903-241	1,440	Sanguinet	B	2,000 00
St. Jacques	60,075	9 "	6 "	De. P. Mailhot	Léon Julien	813 & P. 334	6,868	Craig	B	15,000 00
Ste. Marie	60,076	9 "	7 "	Alf. Lionais	De. Jos. E. Robitaille	P. 1778	3,500	Chaussé	B	1,875 00
St. Louis	60,083	12 "	8 "	Dr. Am. Gagnon	Sam. Wagner	P. 1-49-37	731	St. Hypolite	B	900 00
	60,085	12 "	9 "	Vve Leo. Polhaurst	J.-Bte Bernard	P. 672	1,426	Grothé	B	1,950 00
	60,086	12 "	8 Août 1903	Vve P. R. Labelle	Henri Labelle	P. 187	5,120	Sanguinet	B	7,000 00
Papineau	60,099	12 "	12 Avril 1904	Elz Mireault	Zoël Lavoie	1101-34	4,827	Oncario	B	Donation.
St. Jacques	60,104	13 "	12 "	De. W. Geo. Idler	Miss L. E. Idler	P. 549	4,800	Dorchester	B	1 00
Papineau	60,106	13 "	12 "	Nap Jobin	Nicolas Cleroux	733	1,680	Panet	B	5,500 00
St Louis	60,108	13 "	28 Mars	The G. T. Ry. Coy of C	Bridget Gooley	888-7	1,569	Ave H. de-Ville	L	1,099 00
Papineau	60,119	13 "	3 avril	Am. Chauvrand	Ale Blanchard	638-5	2,241	Ste. Catherine	B	6,500 00
HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER										
S.-Jean-Bte	106,140	8 avril 1904	6 avril 1904	O. Deschamps	Dme J. Charlebois	15-1205 et 6	2,560	Ave H. de-Ville	B	\$ 1,200 00
Hochelaga	106,141	8 "	5 "	Suc. J. D. Molson	Albert Bélar	166-499 à 502	7,040	Frontenac	L	2,300 00
Duvernay	106,149	8 "	25 fév.	De. And. Anselme	Zéph. Quevillon	7-216	2,000	Dufferin	B	1,550 00
S. Denis	106,150	8 "	3 mars	Frs M. dit Lapierre	Geo. B. dit Lamarche	329-139 et 140	4,160	Mont-Royal	B	6,600 00
S.-Jean-Bte	106,153	8 "	7 avril	Dam. Filion	Jovide Ethier	15-1220	1,280	Ave H. de-Ville	B	1,525 00
S. Denis	106,156	8 "	10 mars	The M. L. M. Coy	John Moffat	162-11	1,650	Berri	B	1,080 00
S. Denis	106,165	9 "	8 avril	H. Chartrand	Zéph. Mayrand	325-249	2,560	Gilford	B	1,900 00
S.-Jean-Bte	106,166	9 "	8 "	De. Jos. Charlebois	Damase Filion	15 1205 et 6	1,934	Ave H. de-Ville	B	1,200 00
S. Denis	106,174	9 "	6 "	De. E. Lafortune	John Porter	325-575	1,934	Mentana	B	1,750 00
Hochelaga	106,178	11 "	31 mars	The M. L. & J Coy	Patk Dunn	29 992	2,112	Aylwin	B	316 80
Duvernay	106,196	12 "	31 "	De. E. Lespérance	S. D. Vallières	11 92	4,070	St. Hubert	L	1,700 00
S. Denis	106,207	13 "	31 avril	Nové Leclair	De Jos Guerin	325-603	1,700	Gilford	B	1,850 00
	106,212	13 "	12 "	Zep. Mayrand	Omer Bénard	7-486 et 187	1,963	St. André	B	1,960 00



1960 00  
B .....  
St. André .....  
4,963 .....  
7-186 et 187 .....  
Omer Bénard .....  
Zép. Mayrand .....  
12 " " .....  
13 " " .....  
106,212 .....  
P. VERHAEGHE  
P. VERHAEGHE



